

le monde
libertaire

...quinzomadaire de 12 pages,
muni d'un cahier central
(4 pages) international
réalisé
en collaboration avec...

UN
SETTIMANALE ANARCHICO
UMANITA' NOVA

le monde **libertaire**

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

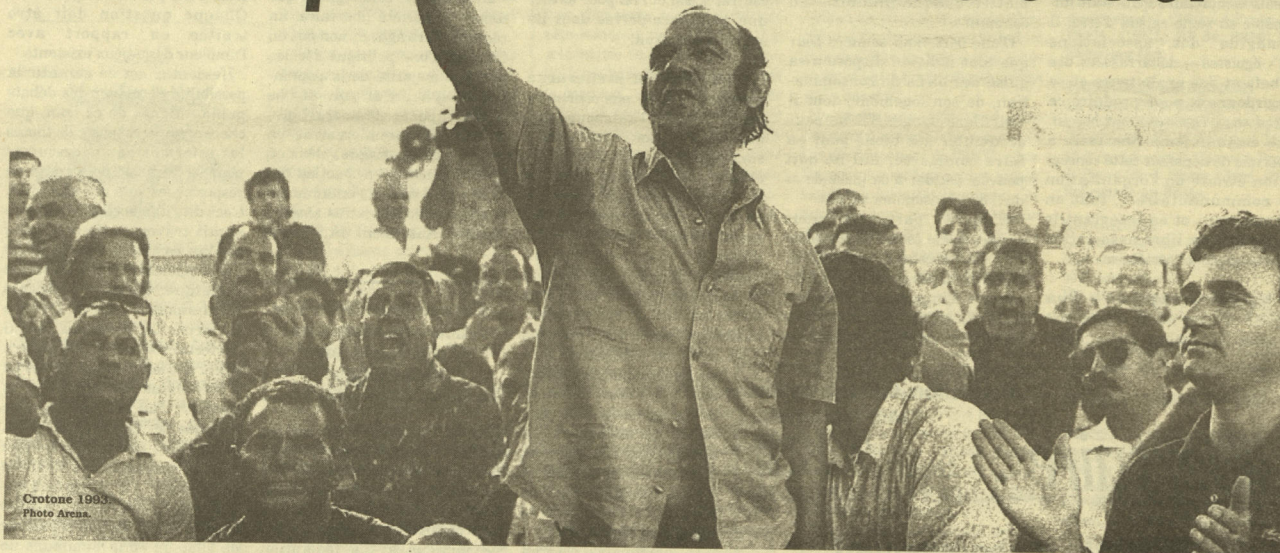
ISSN 0026-9433

22 DÉCEMBRE 1994
AU 4 JANVIER 1995

N° 980

10,00 F

« Notre patrie est le monde entier »



Crotone 1993
Photo Arena.

Le fédéralisme libertaire

ACTUELLEMENT, le débat sur l'Europe voit « s'affronter » partisans et opposants du « fédéralisme » : d'un côté, Edouard Balladur se déclare pour une Europe à « cercles concentriques » (allant d'un « noyau dur » aux « nations en voie d'intégration ») ; de l'autre, Delors se plaît dans son rôle de champion du fédéralisme européen tandis que Robert Hue s'élève contre le renoncement à la souveraineté nationale... tout comme Le Pen et de Villiers,

d'ailleurs ! Mais de quel fédéralisme parle-t-on au juste ?

Fédéralisme libertaire et fédéralisme institutionnel

Le fédéralisme d'Etat... un fédéralisme tronqué ! — Malheureusement, lorsqu'ils entendent parler de fédéralisme, la plupart des gens pensent d'abord aux Etats-Unis, à la Suisse ou, même si cela est déjà moins connu, au Canada, à l'Australie, à l'Inde...

Dans ces pays, la fonction du « fédéralisme » a été de gérer l'intégration de diversités pour assurer la cohésion de systèmes

de domination, et dans le seul but, bien entendu, de satisfaire aux intérêts de la bourgeoisie. Il n'est donc pas surprenant que le « fédéralisme », illustré par ces exemples, ne déclenche pas l'enthousiasme des foules, qu'il ne soit pas assimilé à la perspective d'un grand changement et qu'il ne paraisse guère « révolutionnaire » ! Mais parler de « fédéralisme », à propos des Etats que nous avons cités, semble bien mal approprié ! En effet, leur pratique du fédéralisme est très relative. Dans leur cas, il s'agit d'une unité réalisée entre des Etats - « provinces », entre des entités politiques, qui elles-mêmes, ne sont pas organisées sur un principe fédéral :

elles se veulent « égales » entre elles, mais ignorent toute égalité dans leur organisation interne. Il s'agit d'un « fédéralisme » extrêmement parcellaire, conçu comme une stratégie d'encadrement étatique mais certainement pas comme un schéma d'organisation sociétaire.

A contrario, le fédéralisme libertaire est pensé dans une dimension intégrale ; l'ensemble de la société, dans tous les domaines, doit fonctionner sur le mode fédéraliste.

Il est une réponse essentielle de l'anarchisme à la question sociale, à savoir : comment une société pourrait-elle se structurer politiquement sans Etat ? Comment pourrions-nous coor-

donner les diverses activités économiques (de production et de répartition) après avoir rompu avec le capitalisme et plus généralement avec tout système marchand ?

Le principe fédératif libertaire — Le fédéralisme libertaire repose *grosso modo* sur quatre principes élémentaires : la libre association, l'égalité économique et sociale (qui nous renverra à l'abolition de la propriété privée), l'autonomie des groupes et des collectivités, la prise de décision par l'unanimité ou par le vote « direct », sans délégation de pouvoir.



FOP 2520

(suite p. 2)

Le fédéralisme libertaire

(suite de la « une »)

La libre association — Le principe de la libre association avait été énoncé par Stirner en 1844. Stirner est considéré comme le premier anarchiste individualiste bien qu'il fut un philosophe et non un militant. Si Stirner peut être sévèrement critiqué pour son individualisme forcené et idéaliste, précisons tout de même que sa pensée était en partie sociale : il considérait que l'individu, unique, avait continuellement besoin des autres pour exister et pour se valoriser. L'émancipation de l'individu passait par le développement de son « égoïsme », au sens où il ne devait plus se référer à des causes supérieures (comme « Dieu » ou l'« Etat ») mais comprendre qu'il était lui-même sa seule raison d'être. Il imagine des associations d'« égoïstes », débarrassées des chefs et des exploités et se coordonnant pour produire ce dont ces « égoïstes » ont besoin. Le communisme libertaire a permis de dépasser cette conception étroite de l'organisation « communautaire », tout en conservant et en intégrant le principe de libre association dans un projet sociétaire.

Egalité et propriété — Pour qu'un contrat ou un accord soit passé librement entre deux

individus ou deux groupes, il faut par définition, qu'aucun des protagonistes ne soit en position de subordination vis-à-vis de l'autre. Or, on ne peut espérer construire une société sans classes, sans abolir la propriété privée.

Pour éviter toute confusion, il s'agit de socialiser les moyens de production et de distribution,

La commune libertaire : un lieu de coordination (d'autogestion) des activités sociales...

c'est-à-dire des structures sociales collectives et non de mettre chaque produit « en commun ».

D'une part, nous sommes pour que tout individu dispose à sa guise des biens de consommation, de son logement, dont il veut faire usage. S'il ne peut accumuler des biens pour en faire commerce, nul ne doit pouvoir décider à sa place de ce qu'il doit consommer ou pas.

D'autre part, si nous employons le terme de socialisation et non celui de collectivisation, c'est parce qu'il y a une nuance d'importance entre les deux. La collectivisation reviendrait à accepter l'appropriation

d'une entreprise par des individus qui y travaillent : chaque groupe de producteurs serait propriétaire de son outil de production et pourrait ainsi en retirer du profit aux dépens des groupes propriétaires les moins « compétitifs » ; ce serait l'avènement d'un « capitalisme populaire », incompatible avec nos exigences de liberté et d'égalité. Par contre, la socialisation implique que les outils de production et de distribution soient réellement la propriété de tous et non de groupes particuliers : c'est l'ensemble de la société qui dispose de ces outils, mis, pourrait-on dire, en « gérance » ; si des individus s'associent librement pour produire, c'est dans le cadre d'un contrat social et non pour former une puissance privée dont ils auraient l'usufruit.

Autonomie et structures sociales — A ne pas confondre avec l'autarcie, l'autonomie des individus et des « collectifs » correspond à leur liberté de choix ; dans notre idée, la commune, qui serait une unité de base dans une société libertaire, n'aurait pas pour objet d'être un bloc, seul face au « reste du monde ». La fonction de la commune libertaire serait d'être un lieu de coordination (d'autogestion) des activités sociales, nécessaires à la vie quotidienne des individus vivant dans un même lieu géographique : le logement, le transport, la distribution des biens de consommation, la sécurité civile, la médecine de proximité ou encore la régulation des conflits...

La commune ne pourrait fonctionner qu'en se fédérant à d'autres communes, pour ses « échanges » permanents ou pour des réalisations ponctuelles (grands travaux, par exemple). Ensuite, la commune ne pourrait être la seule application du fédéralisme. Pour la production, des réseaux

doivent se structurer par branches professionnelles, secteurs d'activités (les fédérations de producteurs). De même, la société fédéraliste doit intégrer toutes les autres formes d'associations et de regroupements pouvant émerger de la vie sociale : organisations et mouvements politiques, associations et organismes culturels...

Un processus décisionnel de tendance « unanime »

— Là encore, il faut s'entendre sur ce que nous mettons derrière cette expression. Si nous pensions que la moindre action devrait être décidée à l'unanimité, il est certain que nous condamnerions la société à l'immobilisme et à la mort !

L'unanimité, cela signifie que dans une société libertaire, un réseau fédéré agirait, non pas en fonction d'une politique décidée par une majorité de la population, c'est-à-dire en suivant une règle imposée démocratiquement, mais, premièrement, en fonction de ses propres choix et, deuxièmement, en fonction des règles qu'il aura volontairement établies avec les autres réseaux fédérés. Autrement dit, aucune

La conception fédéraliste libertaire supérieure à la mascarade démocratique !

fédération, quelle que soit sa taille, ne serait forcée d'appliquer une décision à laquelle elle se serait opposée. Par exemple, une commune ne pourrait se voir imposer une spécialisation économique, et une fédération de producteurs ne pourrait se voir contrainte, par « référendum », de construire une nouvelle usine. Les motivations et les choix d'« investissements » ne peuvent se décréter. Aux fédérations d'étudier les besoins sociaux, de réfléchir aux différentes possibilités de les satisfaire et de trouver des terrains d'accord, par la négociation et les compromis. L'ensemble de ces « paroles » constitueraient une diplomatie politico-sociale d'où émergerait une dynamique de fédération d'autonomies.

Certains ne manqueront pas de nous rétorquer qu'un tel mode de fonctionnement déboucherait sur un chaos généralisé, « chacun faisant ce qu'il lui plaît ».

La réponse est aisée : d'abord, la règle majoritaire n'apporte aucune solution réelle et durable aux conflits et aux

désaccords, elle ne fait que trancher en enterrant des oppositions qui rejailliront forcément de plus belle. Ensuite, comme nous ne sommes pas tout à fait idiots, nous concevons parfaitement que des décisions, liées à des problèmes de gestion courante, puissent être prises par le vote (avec toutes les modalités possibles : majorité simple, majorité des trois quarts, puis des deux tiers...). Une commune ne va pas épiloquer des jours et des jours pour décider si oui ou non la rue « X » va devenir piétonne !

L'important est de parvenir à hiérarchiser les problèmes car on ne peut décider de la même façon la construction d'une centrale nucléaire ou la rénovation d'un parc de logement ! Chaque question doit être traitée en rapport avec l'ampleur des enjeux existants.

L'essentiel est de garantir la possibilité de mener des débats publics dignes de ce nom, que chacun puisse disposer de toutes les informations nécessaires pour se faire son opinion, et de respecter les veto des minorités. Ceci dit, une société libertaire serait traversée de multiples conflits, comme n'importe quelle autre société. Aucun système juridique, aucun « protocole institutionnel », aucun système de prise de décision, aussi perfectionné soit-il, ne pourra éviter la confrontation d'idées ou d'idéologies divergentes et gommer, d'un coup de baguette magique, les rapports de forces. Mais aussi imparfaite qu'elle soit, la conception fédéraliste libertaire, au regard d'expériences historiques, comme celle de la Révolution espagnole de 1936 ou de la Commune de Paris de 1871, vaut déjà mille fois mieux que la mascarade démocratique. ♦

RÉGIS
(gr. Kronstadt - Lyon)

AUTOCOLLANT « LE KID »

Le groupe Région-toulonnaise a réédité l'autocollant « Lisez le Monde libertaire », agrémenté du Kid et d'un A cerclé.
50 F les 50 exemplaires
65 F les 100 ex. et 200 F les 500 ex. (port compris).

Chèque à l'ordre du CECL.

A commander au CECL, BP 54, 83501 La Seyne-sur-Mer cedex.

le monde
libertaire

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois	13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois	25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an	45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays
A partir du n° (inclus).
Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Autre
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication :
André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie,
24, rue Léon-Fogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145
1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — La Vigie
Diffusion SAEM
Transport Presse

Amis lecteurs, qui écoutez chaque jour Radio Libertaire... amis auditeurs, qui lisez chaque semaine le Monde Libertaire... autrement dit, amis « audilecteurs »,

Les outils que la Fédération anarchiste a construits dans le souci d'assurer la présence continue de l'anarchisme militant (librairie, hebdomadaire, radio) ont toujours tenu, quand cela fut possible, à se prémunir d'une expulsion aussi sommaire qu'imprévue en étant propriétaires de leurs locaux.

Si, aujourd'hui, la librairie remise à neuf pour être encore plus accueillante et jouer à plein son rôle de point de rencontres ne risque pas de voir son existence remise en question, il n'en est pas de même pour Radio Libertaire : le local actuel est sous la menace d'une série de plaintes émanant de copropriétaires de l'immeuble. Les bruits occasionnés par les nombreux passages des animateurs et invités sont bien réels même s'ils ne sont pas aussi réguliers que l'on veut bien nous le faire croire ; nous sommes sans doute aussi des boucs émissaires faciles à désigner, d'autant que nos idées ne rencontrent sans doute pas que des sympathies dans l'immeuble !

D'un mois à l'autre, une procédure d'expulsion peut être mise en œuvre... et la radio à la rue !

Par ailleurs, les responsables de la radio ont le souci d'améliorer la qualité

de réalisation des émissions et les conditions d'accueil pour les invités et de travail pour les techniciens et animateurs. Faire transiter 120 à 150 personnes chaque semaine dans 30 m² tient de la gageure !

Le moment est donc opportun de changer de local et de faire d'une pierre deux coups ! En effet, le Monde Libertaire n'a pas la maîtrise de ses locaux : un appartement est loué pour abriter le matériel informatique et le comité de rédaction. Un achat groupé ML/RL — dicté par des raisons financières — permettra au journal de ne plus payer de loyer, chaque œuvre conservant sa pleine autonomie et son entière liberté.

Nous avons besoin de 100 à 120 m² pour que le Monde Libertaire et Radio Libertaire puissent travailler dans des conditions satisfaisantes.

Nous avons trouvé un local à Paris qui correspondrait assez bien à nos exigences ; son acquisition est en cours de négociation. Le budget global s'éleverait à environ un million de francs. La radio y investira le prix de vente du local actuel et une petite réserve dont elle dispose. Le journal envisage un prêt dont les remboursements mensuels seraient de l'ordre du loyer actuel. Pour compléter ces disponibilités, il nous faudrait 400 000 F.

Nous ouvrons donc une souscription auprès de vous, chers « audilecteurs », militants et militantes, sympathisants et sympathisantes de la Fédération anarchiste et du mouvement libertaire.

Cette souscription peut prendre deux formes : soit un don de la somme que vous êtes disposés à offrir pour ce projet ; soit un prélèvement automatique de 100 F par mois pendant 5 ans (si vous ne pouvez souscrire que 50 F c'est OK, si c'est plus, c'est aussi OK !). En effet, si 100 personnes s'engagent à verser 100 F par mois pendant 5 ans, cela nous offre des capacités de remboursement de 10 000 F par mois et donc un prêt de 400 000 F.

Un compte au nom de DMC au Crédit Coopératif servira à gérer vos dons.

Nous vous informons régulièrement dans ces colonnes et sur les ondes de Radio Libertaire de l'avancée de ce projet. A toutes et à tous, merci !

Le secrétariat radio : Jacques, Rémi et Elisabeth
L'administrateur ML : Jean-Jacques (Paris, le 17 décembre 1994)

LA PRIVATISATION DE LA COMPAGNIE NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ EN ITALIE

ENEL : le temps des soldes...

A quand celui d'EDF-GDF ?

ALORS que le gouvernement Balladur applique son programme de privatisations (la régie Renault étant le dernier exemple en date), de nombreuses entreprises publiques ou semi-publiques, pas encore nominalement désignées, sentent peser la menace que fait planer cette politique sur leur devenir au sein du service public (Équipement, Télécom, par exemple).

A EDF-GDF, où se sont déjà fait sentir des velléités de privatisation (sous différentes formes), on pourrait s'inspirer de ce qui se passe aujourd'hui en Italie, sous le gouvernement de Berlusconi, pour avoir une petite idée de la façon dont les choses risquent de se dérouler chez nous dans les années à venir. Le texte suivant, tiré d'*Umanita Nuova* n° 34, du 27 novembre 1994, outre l'information directe qu'il nous donne aujourd'hui sur cette opération, démontre la manœuvre que représente la privatisation et le mécanisme financier qu'elle soutient, véritable hold-up organisé par le patronat, avec la complicité de l'État, pour spolier les travailleurs et les consommateurs d'un bien commun. Une opération dont l'ENEL est aujourd'hui la victime, mais dont les termes sont transposables à EDF-GDF d'une façon quasi-identique et mécanique.

« Nous y sommes ! Avant juin 1995, l'ENEL sera cotée en Bourse et entièrement vendue au secteur privé d'ici trois ans. A des prix défiant toute concurrence, ajoutons-nous !

L'ENEL sera coupée en tranches et vendue comme un vulgaire gâteau. Lorsque l'on sait que le bilan 93 s'est traduit par un excédent (bénéfice) de 344 milliards de lires, cela laisse songeur. Il paraît curieux que l'État, étant en déficit budgétaire, n'ait trouvé comme unique solution, pour mettre un terme à ce déficit, que la vente des entreprises

bénéficiaires et utiles aux citoyens. Cela au nom de saint Profit et saint Marché !

Jetons quand même un œil aux données du scandale : au moment de la nationalisation (fin 1962), l'ENEL regroupa 1 143 entreprises du même secteur, les achetant pour 2 165 milliards de lires de l'époque à leurs anciens propriétaires (soit environ 28 000 milliards de 1991). En 1963, la puissance nette était de 12 963 MgW d'installation (soit un rapport de 28 000 milliards de lires pour 12 963 MgW).

Aujourd'hui, on parle de vendre 30 000 milliards de lires des installations produisant 47 629 MgW (chiffre de 1991), ce qui revient à dégager un profit de 630 000 lires par KW. Si l'on tient compte que chaque KW de puissance sur le marché international est évalué entre 950 000 et 1 250 000 lires, on peut en déduire qu'au moment de l'achat, le prix payé aux anciens propriétaires était surestimé et qu'aujourd'hui la vente sera surestimée par rapport aux cotations sur le marché !

Le gâteau sera encore rendu plus savoureux, si l'on tient compte du fort développement de l'ENEL et de l'importante modernisation qu'ont connu ses installations depuis la nationalisation. En 1991, sa valeur était estimée à 67 898 milliards de lires payés avec l'argent public (les contribuables) et par les factures de la clientèle.

Aujourd'hui, ce patrimoine est destiné à satisfaire l'avidité d'un capitalisme qui a trouvé dans l'énergie électrique une autre source de profit. Ce même capitalisme qui a, par ailleurs, bénéficié dans les trente dernières années de 189 000 milliards de lires d'appels d'offre émanant de l'ENEL, soit quand même une moyenne de 6 300 milliards de lires par an.

Voilà les données qu'il est bon de connaître pour évaluer les termes de cette privatisation, qui se traduira,

entre autres choses, par une augmentation de 40% des factures (comme cela a été le cas en Grande-Bretagne après la privatisation) et où le service rendu à la clientèle sera considérablement réduit (de fait) par la suppression de nombreux emplois. Travailleurs empêchons ce cambriolage ! » ♦

COMITÉ DES TRAVAILLEURS ENEL CONTRE LA PRIVATISATION
(transmis par J.-J. LEGOIS - gr. FA de Dieppe)

PARUTIONS

AGENDA
Le groupe Région-toulonnaise diffuse l'agenda (240 pages) de El Paso (centre autogéré anarchiste de Turin). Adresses, photos, infos... Prix : 45 F (port compris). Chèque à l'ordre du CECL. CECL, BP 54, 83501 La Seyne-sur-Mer

CALENDRIER-ALMANACH
La liaison FA de Bellegarde-du-Razès a édité son calendrier-almanach 1995, *Brouillon de culture* (36 pages). Prix : 15 F (port compris). Chèque à l'ordre de Pierre Girod. Pierre Girod, 11240 Bellegarde-du-Razès.

BROCHURES
Le groupe de Nice édite *Les Révolutions russes* de Voline, 85 pages. Prix : 30 F (port compris).
Il reste quelques exemplaires de *L'Anarchie* de Sébastien Faure. Prix : 30 F.
Vente groupée du Voline et du Sébastien Faure : 50 F. Chèque à l'ordre de ADCL.
ADCL, BP 171, 06303 Nice cedex 4.

PRESSE
Le n° 114 (décembre 94) de *Contre Vents et Marées*, journal d'humeur anarchiste de la région Rhône-Alpes, est paru. Prix au numéro : 6 F. Abonnement : 60 F (chèque à libeller à l'ordre de « Contre-Courants »).
« Contre-Courants », La Ladrrière, 38080 Saint-Alban-de-Roche.

LILLE Manifestation de soutien au Planning familial du Nord

Le samedi 17 décembre, à 15 h, environ 1 500 personnes ont déambulé dans les rues de Lille pour affirmer leur soutien au Planning familial du Nord. Derrière la banderole unitaire, qui proclamait : « *Planning familial : laissez-le vivre !* », les délégations des Plannings de Cambrai, Grande-Synthe et Dunkerque étaient présentes, ainsi que les autres signataires de l'appel (Act up, CFDT, CGT, Humeurs Noires-FA, Libre Pensée, UFF...), et auxquels se sont joints des hommes et des femmes sans étiquette particulière. Une cinquantaine de personnes suivaient la banderole de la Fédération anarchiste.

Loin d'être un cortège funèbre, célébrant l'enterrement du Planning (tant voulu par le Conseil général), la manifestation était très animée et revendicative. Tout au long du cortège, on pouvait voir de très nombreuses banderoles et pancartes exprimant toutes les revendications autour du droit des femmes et des fonctions du Planning.

Entre les tambours et les sifflets, de nombreux slogans ont été scandés : « *Avortement-contraception libres et gratuits* » ; « *Travail-Famille-Patrie, non merci ! On a déjà Donnay et Codaccioni !* » (1) ; « *Planning supprimé, nos droits menacés* » ; « *Contre le sida, la capote, pas la calotte* »... ♦

THÉRÈSE et LAURENT
(gr. Humeurs Noires - Lille)

(1) Jacques Donnay est le président du Conseil général ; Colette Codaccioni est députée du Nord.

2 396 INFRACTIONS A LA LÉGISLATION SUR LA DURÉE DU TRAVAIL

La SPES condamnée pour « doublage »

Suite à l'action entreprise par le syndicat CNT-AIT des Transports, l'entreprise SPES, filiale du groupe SITA appartenant à la Lyonnaise des Eaux-Dumez, vient, le 20 octobre 1994, d'être condamnée par le Tribunal d'Instance de Clichy pour 2 396 infractions à la législation sur la durée du travail.

Depuis plusieurs mois, malgré la répression patronale (tentative de licenciement des délégués syndicaux — licenciements refusés par l'Inspection du Travail), notre organisation syndicale et sa section d'entreprise menaient une action pour dénoncer la pratique du « doublage » mise

en place par la société SPES de Gennevilliers (92). Cette filiale de la Lyonnaise des Eaux, spécialisée dans le nettoyage des voiries, avait pour pratique de doubler systématiquement la durée du travail de certains salariés, au mépris de leurs droits les plus élémentaires, de leur intégrité physique, des dangers encourus pour les usagers (chauffeurs de poids-lourds conduisant jusqu'à 13 heures par jour sur la voie publique). Cela aboutissait donc à faire effectuer, à certains salariés, en continue, des journées de 5 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30 (et des semaines de 78 heures).

A l'heure où des millions de personnes sont au chômage et où la réduction massive du temps de travail et le partage des richesses nous semblent être l'alternative à l'exclusion, ces pratiques de négriers sont, sans doute, l'expression de cette « nouvelle forme de civisme » que veut promouvoir la Lyonnaise des Eaux et que vante la SITA dans ses encarts publicitaires. ♦

Le Syndicat CNT-AIT des Transports Ile-de-France

N.B. : CNT-AIT, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.

En cette ère du béton, de la société de consommation et de la bagnole, l'enfant a de plus en plus de mal à trouver sa place dans la cité ; voici deux exemples, à Berlin-Est (un supermarché à la place d'un terrain de jeux) et à Bordeaux, où (un parking à la place d'un terrain de boules) s'exerce l'impérialisme marchand sur le monde de l'enfance.

BERLIN-EST

Les jardins d'enfants en péril

Un an après la destruction du Mur, en 1990, dans un quartier de l'ancien Berlin-Est, Friedrichshain, un des plus pauvres en espaces verts, des squatters et des habitants du quartier ont pris l'initiative de créer un jardin pour enfants de 4 000 m² : Abenteurer Spielplatz. Bois, métal, matériaux de récupération, ils redoublèrent de créativité pour construire avec les enfants, premiers intéressés, ce terrain de jeu, sans aide extérieure. En 1991, un arrêté de la mairie autorise, en attendant de trouver un lieu de remplacement dans le quartier, la poursuite des activités du jardin d'enfants, y compris de la garderie. Cette dernière est dirigée — après avoir été mise en place — par les squatters payés en temps que TUC. Il leur a été proposé quatre lieux différents. Peu de temps après, tout est tombé dans l'oubli. Le maire a déclaré : « Il est souvent promis des choses qui ne peuvent être tenues ».

Le 30 juin 1994, un premier avis d'expulsion est arrivé dans les mains des fondateurs de ce projet. Tout de suite, une grande réunion collective a été organisée sur le lieu-même. Théâtre, concerts, débats... auxquels ont participé des professeurs, des organisations pour enfants et des riverains qui leur ont apporté leur soutien.

Le 30 novembre : dernier avis d'expulsion. Malgré les efforts des squatters, des parents et des soutiens du projet aucun lieu de remplacement ne leur sera attribué. Sur le lieu visé par l'expulsion, un supermarché doit être construit.

Les enfants sont victimes de la politique du béton et de la spéculation, qui n'entraînent que l'augmentation de la délinquance, qui se fait déjà lourdement sentir dans la nouvelle capitale allemande. Depuis la chute du Mur, à Berlin-Est, la politique économique et la construction sous toute ses formes (banques, assurances, supermarchés...) remet en cause l'existence des projets socio-culturels dont l'initiative vient toujours des squatters et des habitants des quartiers (cinémas, lieux de rencontres, salles de concert...). Les enfants seront-ils autorisés à jouer sur le parking du supermarché ou préféreront-ils voler dans les rayons ? La délinquance juvénile à Berlin commence dès l'âge de 8 ans. ♦

JOHAN ROBIN
et CHRYS HERBEAUX

PETITE FABLE BORDELAISE DES TEMPS MODERNES

La maman, le parking et les boulistes

Sur les ondes d'une radio locale, dernièrement, une maman bordelaise se plaignait. L'absence de parking rendait périlleux pour les bambins leur débarquement des voitures devant les écoles. A preuve, un enfant de trois ans, fauché par une automobile, venait de succomber à ses blessures, horreur absolue. La solution préconisée par cette mère, à juste titre scandalisée, fut la construction d'un parking. Or, à proximité, un terrain disponible est malheureusement occupé par des boulistes. La vie des enfants — intérêt supérieur — commande que la puissance publique expulse les boulistes pour permettre la construction du parking. Interviewés, les boulistes ne pouvaient que se plier à cet argumentaire en béton (sic !) et se déclarent prêts à céder leur bout de terrain...

Ce faisant, la maman se trompe d'adversaires et ne résoud rien à terme ; et quant aux boulistes, ils ne font qu'obéir à une légitimité erronée.

Faisons travailler notre mémoire ! Dans une société qui fonctionne à l'amnésie, l'exercice est toujours salutaire. Il n'y a pas si longtemps, les enfants se rendaient seuls à

l'école. Le ballet incessant des voitures de parents d'élèves devant les écoles est un phénomène social relativement récent. En fait, il date du moment où l'automobile a conquis les rues de nos cités, où l'habitat et les mœurs se sont adaptés à elle : lieux de résidence, de travail et de loisir ont éclaté. Dès lors, les rues sont devenues imprati-

particulière, GERTRUD, un système informatisé gère la circulation et fait la fierté des élus de la ville, qui l'ont vendu à d'autres grandes cités européennes. Mais GERTRUD constitue également la matérialisation de la priorité donnée à l'automobile dans la circulation urbaine. De plus, en favorisant la fluidité en centre ville,

Bordeaux, et les édiles d'accuser la fatalité ou l'irresponsabilité des automobilistes alors que ces victimes sont la conséquence directe de leur politique.

Pour sauvegarder la vie des enfants dans la cité, il faut bien évidemment changer radicalement de politique de la ville : fermer les parking et donner la priorité à la vie sur la machine et la marchandise. C'est la révolution ? Elle n'est même pas nécessaire. Aux Pays-Bas, la fermeture des parkings en centre ville est déjà mise en œuvre ; il est vrai que ce pays ne possède pas d'industrie automobile et, par conséquent, de lobbies pour faire prévaloir les intérêts de la bagnole sur le bien de tous.

Les parkings en plein air pourraient toujours être convertis en terrains vagues pour les boulistes et pour la construction de cabanes par des enfants échappés à la fascination cathodique. Voilà la véritable solution à l'insécurité. C'est la morale de cette histoire édifiante ! ♦

MATO-TOPÉ

« Pour sauvegarder la vie des enfants dans la cité, il faut bien évidemment changer radicalement de politique de la ville... »

cables pour les enfants : ils ne peuvent plus y jouer, ni même s'y déplacer sans le secours des adultes. Enfant, j'allais seul à l'école, et pourtant c'était dans les années 50, à Oran en pleine « événements » d'Algérie. C'est dire si l'OAS et le FLN réunis furent moins dangereux pour les enfants que les clients de MM. Peugeot et Renault aujourd'hui...

A Bordeaux, où la grande majorité des déplacements dans l'agglomération s'effectue en voiture

GERTRUD a du sang sur les mains : les feux synchronisés au vert, pour dégager les grandes artères de la cité, induisent des vitesses bien au-delà de la limite autorisée. Malheur aux improductifs ! Handicapés, vieillards ou gamins trop lents pour traverser, mamans poussant un landau et contraintes de descendre du trottoir occupé par les voitures n'ont plus droit de cité, au sens premier de l'expression. Plus de 200 morts et blessés graves par an intra-muros rien que pour

Montpellier : le droit au logement se prend

A Montpellier, comme ailleurs, l'hiver est là. Pendant que les âmes charitables de tout poil se préparent à faire leur bonne action annuelle, des SDF s'organisent pour échapper à la grande messe humanitaire. Objectifs : dignité et autonomie.

Les journées nationales ont parfois du bon, quand on sait en profiter pour lancer une action concrète et dynamique. C'est ce qu'a fait l'association « Masse » lors de la journée du 5 novembre pour le droit au logement. Accompagnés du collectif AC ! et de la Maison des Chômeurs des sans-logis ont réquisitionné les anciens bâtiments de la Caisse régionale d'Assurance Maladie, avenue de Lodève, à Montpellier.

Abandonnés depuis quatre ans, voués à la démolition, les milliers de m² inoccupés ont une belle histoire devant eux, si la solidarité et une saine dynamique se créent et se développent.

Après un mois d'occupation, une quinzaine de SDF sont dans les lieux (1). Parmi les tâches les plus urgentes qui furent entreprises, le nettoyage : verre, mobilier et sanitaires étant éparpillés partout (travail préparatoire de futurs démolisseurs ?) et le parc étant à l'abandon. Des démarches furent effectuées pour obtenir l'eau et l'électricité. Ainsi la vie s'organise.

Une idée forte, lorsqu'elle se concrétise, lorsque les médias mettent la pression et qu'une vraie vie s'installe, génère bien des turbulences. Conflits de pouvoir, risques de répression ou de sanctions économiques pour les associations subventionnées, mouvement qui échappe à ses

générateurs... autant d'aspects que l'on retrouve ici, comme partout où l'auto-organisation fait éclater les structures bien rodées, établies dans la routine. La vie, c'est ça !

Parmi les préoccupations pour l'avenir immédiat, la priorité est bien sûr d'assurer l'hébergement dans des conditions de confort et de sécurité minimum, par la pratique de l'entraide et de la solidarité. Le confort passe aussi par l'organisation de l'accueil des visiteurs en ménageant l'intimité des occupants. La sécurité n'est possible qu'en établissant de bons contacts avec la population du quartier. C'est pourquoi le collectif semble s'orienter vers un accueil filtré de nouveaux occupants et une ouverture à la vie du quartier, le nombre élevé de salles et logements offrant un potentiel énorme.

Pour nous, anarchistes, ce type d'action est intéressant à plus d'un titre. La prise en charge collective d'un lieu, la pratique de l'action

directe, la mise à disposition de compétences individuelles voisinent avec des volontés politiques parfois équivoques : l'appel au soutien auprès des élus, l'émergence sporadique d'autorités individuelles... Les flux contradictoires, il faut les gérer, et ce n'est pas de la tarte ! Il fut trouver les mots et les actes qui entretiendront une dynamique d'auto-organisation, pour dépasser le cadre étroit des pratiques démocratiques qui condamnent toutes ces initiatives à la mort certaine. C'est le combat que nous pouvons mener, partout où des étincelles de vie jaillissent. Ce sont elles qui mettront le feu aux poudres. ♦

BOB
(Liaison FA de Lunel)

(1) Le 14 décembre, un débat a eu lieu dans les locaux sur les pratiques à adopter et les squats.

N.B. : pour contacter la FA de l'Hérault, écrivez à Fédération anarchiste, BP 5555, 34070 Montpellier cedex.

RENCONTRE AVEC UN RESPONSABLE DU MOUVEMENT CULTUREL BERBÈRE

Kabyllie libertaire ?

Une société en mutation

Un certain nombre de documents (1) font état d'une tradition libertaire berbère.

A l'occasion d'une rencontre avec un responsable du Mouvement culturel berbère (MCB) et de la récente manifestation de soutien au peuple algérien (à Paris, le 3 décembre), le *Monde libertaire* a souhaité en savoir plus, quitte à tordre le coup à un mythe et à faire apparaître que cette tradition, si elle est par certains aspects réelle, est de même nature que la démocratie athénienne et réservée à quelques-uns.

Quelle est la situation économique et sociale en Kabylie ?

Du point de vue économique, la Kabylie fait partie intégrante de l'Algérie et de ce fait subit le choc de ce qui se passe dans le pays. Le pouvoir d'achat ne cesse de se dégrader, les familles, souvent très nombreuses, répondent difficilement aux besoins collectifs dans un climat économique qui ne cesse pas de se détériorer.

Cela dit, il y a une spécificité pour la Kabylie qui fonctionne sur un mode d'économie parallèle. C'est une région qui a une très forte émigration qui supplée, en partie, aux insuffisances du pouvoir et de l'Etat, c'est pourquoi l'on ressent moins les effets de la déstructuration économique du pays. Par ailleurs, il y a aussi une longue tradition de solidarité qui fait que celui qui travaille et qui a des revenus réguliers soutient celui qui ne travaille pas. Cette pratique de solidarité est une caractéristique de la Kabylie et cela depuis toujours, pratique liée au fonctionnement et à la structure de la société kabyle.

Le problème social rejoint le problème économique. En Kabylie, la mendicité n'existe pour ainsi dire pas. C'est quelque chose qui n'est pas

admis dans la société kabyle, parce que tout pauvre est sensé être pris en charge par la communauté. Il est très mal perçu par les autres villages qu'il y ait dans un village donné un ou plusieurs mendiants. C'est pourquoi la pauvreté se sent moins que dans le reste du pays.

La crise ne malmène-t-elle pas ces structures traditionnelles de solidarité et d'entraide ?

En effet, la société traditionnelle commence à se déstructurer, même en Kabylie où il commence à se créer des foyers de type occidental, alors que nous étions habitués aux grandes familles traditionnelles sous l'autorité d'un patriarche, avec tous ses enfants mariés, vivant sous le même toit. Ce système, souvent très autoritaire, garantissait à chacun le minimum vital. Il est vrai que maintenant, ce système patriarcal commence à se déstructurer, les enfants mariés prennent un peu de distance, ce qui affaiblit le système de solidarité et a pour conséquences l'apparition de personnes sans ressources.

L'autre phénomène est celui de l'exode rural. Les Kabyles, qui vivent en montagne et sont essentiellement paysans, s'exilent pour des raisons économiques et se citadinisent. Chez nous, partir à Alger c'est s'exiler, exil intérieur que traduit fort bien une expression kabyle : « *Aller en Arabie* ». Ces exilés perdent effectivement progressivement, insidieusement aussi, cette pensée, ce réflexe de solidarité. Ainsi, apparaissent, essentiellement dans les villes, des familles kabyles démunies.

Qu'en est-il d'une tradition libertaire dans la culture berbère ?

Il y a effectivement une tradition libertaire, si par libertaire on entend le refus d'une puissance étatique autoritaire et hégémoniste. La société berbère s'est toujours organisée en confédérations et, dans celles-ci, il y a un certain nombre de tribus organisées en villages. Ces derniers s'organisent en conseil de délégués, souvent de familles élargies, qui fonctionnent sur le principe du consensus. Toutes les décisions dans le village sont prises à l'unanimité et l'action n'est réalisée que si tout le monde est d'accord. Une voix contre annihile quasiment le projet. Si, on

définit libertaire dans ce sens, la société kabyle est très proche du mode de fonctionnement libertaire. Ceci dit, ce n'est pas toujours évident de faire fonctionner les choses de cette manière, d'autant que les mœurs ont évolué et que les jeunes remettent en cause ce système « libertaire » de type patriarcal qui restreignait le pouvoir au groupe des anciens. Voilà les limites de ce fonctionnement.

N'y a-t-il pas une contradiction entre ce fonctionnement à caractère libertaire et ce patriarcat ?

Oui, il y a une contradiction et il est très difficile d'allier les deux, c'est pourquoi en ce moment il y a un début de conflit de générations. Aujourd'hui, les jeunes n'acceptent plus cet autoritarisme patriarcal. Ainsi dans de nombreux villages kabyles, il y a des luttes de pouvoir entre les anciens et la nouvelle génération, ce qui aboutit, quand le conseil n'est pas tout simplement dissout, à un compromis où le conseil est composé en partie d'anciens et en partie de jeunes. Chaque tranche d'âge ayant ses prérogatives. Les vieux continuant à s'occuper des problèmes coutumiers, de partages des terres, de problèmes d'héritages ; les jeunes, plus actifs, prennent en charge des problèmes d'autre nature tel que l'entretien des pistes, la réfection des fontaines publiques...

Quelle est la place des femmes dans ce fonctionnement ?

On a beaucoup écrit sur la femme kabyle et il y a des avis entièrement opposés. D'aucuns disent que c'est une femme libre, par rapport aux autres régions d'Algérie, car elle a le droit de sortir et de ne pas porter le voile. D'autres disent qu'elle est encore plus opprimée que la femme à laquelle on impose la *charia* (2). En fait, la femme kabyle n'est pas des plus libres, du moins jusqu'à une époque très récente. Aujourd'hui, elle commence à se libérer avec l'école, l'université. Dans aucune famille kabyle, ou très exceptionnellement, on empêche les filles d'aller à l'université. Au contraire, autant il y a quelques décennies, c'était une honte de laisser sa fille aller en classe après douze ans, autant maintenant les gens s'en enorgueillissent. Les valeurs, sur ce plan, se sont complètement inversées. Dans la société ancienne, la femme a toujours été écrasée par l'homme, mais il y avait un partage des tâches qui lui donnait une liberté relative, dans la mesure où elle avait un rôle domestique très important : la charge de gérer le foyer, responsabilité qui échappait pratiquement à l'homme. De plus, en Kabylie, la femme a toujours eu la possibilité de sortir : c'est très relatif, du point de vue occidental, ça ne paraît rien, mais

dans une société musulmane, c'est beaucoup qu'une femme puisse quitter le seuil de la porte. La femme kabyle peut quitter sa maison et aller voir ses amis dans le village sans toutefois, il est vrai, pouvoir le quitter non accompagnée. En fait, la femme kabyle est prisonnière mais dans une grande prison, elle n'est pas dans une cellule.

Y a-t-il une place pour une conception laïque de la société en pays berbère ?

Je crois que si on devait définir la laïcité comme étant la séparation du pouvoir religieux du pouvoir politique, la société berbère est par essence laïque. D'abord parce que la religion musulmane est vécue avec des spécificités. C'est une religion qui n'est pas très rigoureuse, tous les Kabyles associent à l'islam des cultes anciens. C'est un mélange d'islam et de croyances ancestrales de type animiste. Cela permet une espèce de liberté dans le culte favorable à l'esprit de laïcité. De plus, le conseil des anciens, le *taimsât*, n'a rien à voir avec le pouvoir religieux. Ce conseil peut être composé de pratiquants comme de non pratiquants qui se retrouvent tous ensemble pour gérer le village, ce qui est un signe de laïcité, de tolérance et d'acceptation de l'autre.

Quel rapport entre culture berbère et athéisme ?

Difficile de donner une réponse à une telle question. Même un sondage d'opinion en Algérie, y compris en Kabylie, est du domaine de l'impossible aujourd'hui, voire de

l'inimaginable. L'idée même d'athéisme est inconcevable, nous sommes là dans le domaine de l'impensé. Pourtant, il y a des athées en Algérie et en Kabylie mais il s'agit d'un athéisme individuel, non militant. Il n'y a pas d'athéisme collectif. Il s'agit d'un athéisme non assumé. C'est-à-dire que jamais, un athée ne dira qu'il est athée, sauf s'il vous connaît très bien et que vous-même n'êtes pas loin de ses positions. L'athéisme est un mot qui dans notre société choque. On ne conçoit pas du tout qu'il ne puisse ne pas y avoir de puissance divine. L'athéisme est de l'ordre du tabou comme l'est également la question de l'islam. Jamais personne ne vous dira que le Coran est créé et non inspiré, que Mohamed peut ne pas être prophète. Il y a des tabous que personne, encore plus aujourd'hui, pour des raisons très objectives de sécurité n'ose évoquer : risque d'être marginalisé par la société dans le meilleur des cas, voire davantage. Risque physique réel depuis la montée récente de l'intégrisme. Il était en effet, plus facile aux athées d'affirmer leur athéisme, il y a dix ans, qu'aujourd'hui. Le concept d'athéisme fait peur même s'il y a des pratiques réelles d'athéisme. ♦

Propos recueillis par HUGUES LENOIR (gr. Pierre-Besnard - Paris)

(1) Voir à ce sujet : « Appels aux travailleurs algériens », Saïl Mohamed, *Volonté anarchiste* n° 43.
(2) Loi islamique.

Peinture, sculpture...

EXPOSITION « AB IRATO »

jusqu'au samedi 24 décembre

avec STÉPHANE GOARNISSON
REINALDO BENOIST
BARTHÉLÉMY SCHWARTZ

LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE
145, rue Amelot
(M° Oberkampf)
75011 PARIS

RENDEZ-VOUS

CHÂTEAUX (INDRE)

Le groupe libertaire Louis-Lecoq est en formation sur Châteaoux et sa région. Pour le contacter, écrivez à : **Rolland Hénault, BP 271, 36000 Châteaoux cedex.**

LILLE

Le groupe Humeurs Noires de la FA (Lille - Nord) propose une réunion-débat publique le premier mercredi de chaque mois. Cela se passe à la **Maison de la Nature et de l'Environnement, 23, rue Gosselet, à Lille, à 20 h.**

LILLE

Le Collectif « Art et Anarchie » (Lille - Nord) prépare le festival 1995 du même nom (troisième édition). Sans subvention ni publicité. Librement. Vous pouvez contacter le collectif en écrivant à **Humeurs Noires, BP 79, 59370 Mons-en-Barœul**, pour nous donner un coup de main financier (chèque à l'ordre d'ALDR) ou de toute autre nature.

TOULON

Les groupes Nada et Région-toulonnaise de la FA assurent des permanences le mercredi et le samedi, de 15 h à 18 h 30, au local du collectif libertaire « **La Commune** », **2, rue Francis-de-Pressensé (derrière la mairie)**. Tél. : **94.91.26.80.**

VITRY-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)

Les sympathisants libertaires désireux de constituer une liaison FA, voire un groupe, sur Vitry-sur-Seine et ses environs peuvent contacter l'Union régionale parisienne de la FA (librairie du Monde Libertaire), qui transmettra.

Sécurité : rappel de quelques consignes (suite et fin)

(suite du ML n° 979)

Les lois Pasqua sur l'immigration : nouveau ! vous avez dit nouveau ! — 1981 arriva... les immigrés allaient même pouvoir (peut-être) voter... SOS-Racisme organisa de beaux concerts sous l'œil attendri de M. Jack Lang. Mitterrand usa de son jeu sordide favori : extrême droite contre droite, valeurs républicaines avant tout... Le PC, plus prolétaire, utilisa parfois le bulldozer dans les banlieues rouges.

1988, le tandem Joxe-Rocard décida de sévir. « *La France ne peut accueillir toute la misère du monde* », phrase clef résumant désormais la politique socialiste sur l'immigration. Face à la faillite de sa politique sociale, le bouc émissaire était désigné. Comme disait Laurent Fabius : « *Les bonnes questions de M. Le Pen et ses mauvaises réponses* » !

Le « glissement » s'est opéré par la loi Joxe du 2 août 1989, la loi Marchand du 26 février 1992

visant à adapter les dispositions sur l'entrée aux normes imposées par les accords de Schengen. D'ailleurs, pour ce qui concerne la question de l'entrée et de la sortie des étrangers, c'est le PS qui a fait le plus gros travail législatif en vigueur actuellement. En 1989, la loi Joxe resserre également les contrôles administratifs et durcit les mesures d'expulsion. Luttant pour une soi-disant meilleure intégration des immigrés légalement installés, c'est encore le PS qui « glisse » avec la circulaire du 16 juillet 1992 en accentuant le contrôle sur les mariages mixtes, interdisant dans les faits le mariage avec un clandestin.

On voit donc bien que la différence entre la droite actuelle et ses prédécesseurs tient plus à une radicalisation qu'à une véritable rupture. Les lois Pasqua sur l'immigration en 1993 ne sont que la mise en forme de ce qui était éparé auparavant... Le lourd silence de nos socialistes

durant les contrôles au faciès (opérations sécurisation) effectués par la police de Pasqua cet été est une preuve supplémentaire de cette complexité idéologique et qu'il n'y a pas de fumée sans feu...

Pasqua peut s'appuyer aujourd'hui sur un passé de gauche aux rejets xénophobes...

Du bâton jacobin à la matraque partenariale — La police, elle aussi, s'adapte aux mutations économiques de notre société.

Jusqu'aux années 70, on était dans un ordre productif basé principalement sur une production de masse pour une consommation de masse, c'est-à-dire des produits peu différenciés pour une consommation relativement uniformisée. On est ensuite passé progressivement à un ordre productif basé sur les « moyennes séries » avec un marché de plus en plus segmenté avec un modèle de consommation de plus en plus individualisé. Aujourd'hui, c'est le modèle flexible.

Segmentation du prolétariat, multiplication des statuts sociaux, nous vivons donc dans une société fragmentée, atomisée visant à faire accepter les restructurations que le capitalisme se doit de réaliser. Mais même avec un cadre précis, le contexte social peut être explosif.

Aussi, l'appareil policier s'est transformé pour prévenir.

C'est Poniatowski qui, en 1974, estime que le ministre de l'Intérieur devrait être nommé ministre de la Sécurité. La police ne peut plus travailler par le haut, elle doit se territorialiser pour un nouveau type de contrôle social.

Au niveau idéologique, les médias se relaient pour parler « d'un besoin de sécurité » à différents niveaux de notre vie (travail, transports, cité...). Même les

« ghettos » réclament désormais, paraît-il, plus de policiers ! Cette conception d'une police amie, partenaire du citoyens, s'est développée là encore sous la gestion socialiste. Le fameux ilotage (pénétration du milieu social) du rapport Bonnemaïson en 1982 en est le départ...

En 1983, il y a la législation du secteur marchand de la sécurité (surveillance, gardiennage et transports de fonds). En 1985, grâce à Joxe, les appelés peuvent aller dans la police faire leur service militaire.

A la fragmentation de la société correspondent les créations multiples de différents corps de police toujours plus spécialisés, dotés de moyens matériels sophistiqués (informatique et télécommunications). Quant à la police privée, elle arrive aujourd'hui à la moitié des effectifs publics ! Au public le maintien de l'ordre, la gestion des flux de populations, le contrôle des populations et des quartiers à risques bien ciblés, au privé le reste ! Cette « démocratisation » de la police commencée sous la gauche se marque également par le développement important des polices municipales et du rôle des maires dans le dispositif policier. Grâce à la fréquentation quotidienne à haute dose de la police, en arrivera-t-on à policer nous-mêmes nos vies ? Ne serait-ce pas l'« utopie » vantée par Pasqua ?

Les lois sécuritaires sont donc en place. Amenées en douceur à travers la décennie socialiste (il faut voir avec quelle fougue PS et PC se sont mobilisés contre Pasqua cet automne !), elles permettent d'empêcher toute contestation sociale à venir.

Pasqua observe « *qu'à l'heure où les Etats n'ont jamais disposé de moyens aussi sophistiqués, jamais ils n'ont été aussi vulnérables* »

(Lyon, septembre 1994). Il préconise « *une culture de crise* » et demande aux médias d'apporter leur collaboration.

D'un côté, c'est l'encadrement institutionnel où l'on relance la « démocratie », par différents liftings, de l'autre, c'est une police plus forte, plus présente... L'Etat joue sur les deux tableaux.

Qu'il sache que les libertaires ne sont pas dupes de ses stratégies. Les inégalités vont grandir, le désespoir aussi. « *La paix sociale* » explose régulièrement par des révoltes parfois violentes.

Qu'il sache que nous serons présents pour œuvrer à sa destruction. Notre projet, basé entre autres sur l'égalité économique et sociale, vu les désillusions d'une « gauche » au pouvoir, ne peut qu'avoir un écho important auprès de ceux qui chaque jour sont réduits à un statut de « sous-hommes », pions d'un système social basé uniquement sur l'argent et son profit. ♦

JAIMÉ
(gr. Kronstadt - Lyon)

Lisez la revue
de l'Union régionale Sud-Ouest
de la Fédération anarchiste

INFOS & n°38
analyses libertaires nov 94

Revue de l'UR Sud-Ouest de la Fédération Anarchiste - n° 38 - prix de vente 15 F



Les petits
boulofs
actuels

Camoufleur
d'AFFAIRES

en tous
genres

☺☺☺

Prix : 15 F

Abonnement (3/4 numéros) : 75 F

et de soutien : 150 F

Chèque à l'ordre du CES

« Infos et analyses libertaires »

BP 233

66002 Perpignan cedex

Associations

BORDEAUX : « LES AMIS D'ARISTIDE ET PAUL LAPEYRE »

Après presque trois ans de mise en sommeil, l'association des « Amis d'Aristide et Paul Lapeyre » reprend ses activités. Elle demande à toute personne disposant de documents relatifs à Aristide et Paul (affiches, tracts, correspondances diverses...) de bien vouloir prendre contact avec elle.

Association des « Amis d'Aristide et Paul Lapeyre », 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

PARIS : APPEL DU COMITÉ DES SANS-LOGIS

Le Comité des Sans-Logis est en quête de soutien actif (financier et en personnel), pour développer la lutte en faveur du logement. Tout matériel de bureau sera également le bienvenu.

Comité des Sans-Logis, 10, rue du Moulin-de-la-Pointe, 75013 Paris. Tél. : 45.65.30.26 ou 45.88.17.43.

PARIS : « SOS HOMOPHOBIE »

Si vous avez été victime d'une agression homophobe... Si vous souffrez de discrimination parce que vous êtes homosexuel (le) ou perçu(e) comme tel(le)... Si vous connaissez quelqu'un dans cette situation... appelez « SOS Homophobie » au : 48.06.42.41 (du lundi au vendredi, de 20 h à 22 h).

Pour rejoindre l'association, rendez-vous chaque lundi, de 19 h à 20 h, au Centre Gay et Lesbien, 3, rue Keller, 75011 Paris.

« SOS Homophobie », BP 177, 75253 Paris cedex II.

SAINT-NAZAIRE : INTERCO CNT EN CRÉATION

Une interco. CNT est en voie de construction à Saint-Nazaire (44). Les compagnes et compagnons intéressés par cette initiative sont priés de contacter l'Union régionale Centre de la CNT pour de plus amples renseignements.

CNT, BP 1303, 37013 Tours cedex.

LE SIDA RACONTÉ AUX ENFANTS

« La vie à reculons »

Gudule - éd. Le Livre de Poche Jeunesse

Comment sensibiliser les plus jeunes au problème du sida, alors que bien des adultes, encore aujourd'hui, dansent au-dessus d'un volcan, pensant que « le sida, c'est pour les autres » ? Comment parler de cette maladie lorsqu'elle frappe justement les plus jeunes ? Il faut bien le reconnaître, les campagnes de prévention en milieu scolaire touchent rarement leur but. Manque de moyens, manque de temps, manque de volonté aussi, parfois. C'est dans ce contexte d'une épidémie « hors contrôle », comme le dit si bien Act up, que la sortie du livre *La vie à reculons*, écrit par Gudule (qui nous a captivé pendant des années avec son « Passe temps des dames et des demoiselles » sur Radio-Libertaire !) prend toute sa valeur. Ce petit roman destiné à des jeunes à partir de 12 ans, pré-adolescents ou jeunes ados, est énergique et bien écrit. Pas besoin d'être un lecteur assidu : il se lit d'une traite ! Il met en scène une classe de 4^e où

Elsa tombe amoureuse de Thomas, un garçon de sa classe. Thomas est séropositif, suite à une transfusion sanguine faite avec du sang contaminé. Ses parents et lui ont pris la sage décision de ne rien dire à personne, sauf au directeur du collège et au prof principal. Mais ce dernier, voyant des ébauches de flirt entre Elsa et Thomas, panique et décide de mettre les parents d'Elsa dans la confidence. Elsa est mise au courant par ses parents qui, maladroitement, lui demandent de renoncer purement et simplement à ce « premier amour ». Elsa, désespérée, en parle à sa meilleure amie. Le lendemain, tout le monde le sait dans la classe.

C'est à partir de cette histoire simple que se posent tous les problèmes rencontrés par ces deux ados. Ignorance des adultes face à un Thomas très conscient de sa maladie, cruauté de ceux qui pensent « que ça ne risque pas de

leur arriver », avec toutes les attitudes possibles : peur, pitié ou rejet. C'est aussi une peinture juste du collège, avec ses profs sympas ou dépassés, avec la bibliothécaire que l'on va voir pour discuter de ses problèmes, et puis les rapports avec les « vieux » de 16 ou 17 ans qui ne vont plus au collège et qui zonent un peu, qu'on a rejeté dans leur différence mais qui, eux, ne rejettent pas Thomas. Bien documenté, ce livre tord le cou à pas mal d'idées fausses sur la maladie, remet les pendules à l'heure et, surtout, a le mérite de faire entrer le sida dans une classe de 4^e, avec des mots justes et bien « ciblés ». Sa lecture sera profitable à tous et toutes, sans limite d'âge. Et si vous avez autour de vous de jeunes ados de 12, 13 ou 14 ans, ce livre est vraiment un beau cadeau à leur faire, pour que la vie qui s'ouvre devant eux ne soit jamais une vie « à reculons ». ♦

YTAK

« Le Dictionnaire des auteurs prolétariens de langue française, de la Révolution à nos jours »

Thierry Maricourt, éd. Encrage

Après *l'Histoire de la littérature libertaire*, chez Albin Michel (1), Thierry Maricourt sort un nouvel ouvrage de référence. Cette fois, c'est chez Encrage, à Amiens, qu'il publie un *Dictionnaire des auteurs prolétariens de langue française, de la Révolution à nos jours* (2) un très utile complément au livre de Michel Ragon, *Histoire de la littérature prolétarienne* (3). Espérons qu'il nous sortira un jour un dictionnaire sur la littérature libertaire, et pas seulement francophone.

On pourra toujours chipoter sur le contenu ; ainsi, s'il nous présente la quasi totalité de l'écurie des éditions Manya, Thierry Maricourt oublie d'autres écrivains comme Yves Gibeau (4), écrivain prolétarien mort récemment, qui se proclamait aussi anarchiste, et que l'auteur du *Dictionnaire des auteurs prolétariens...* avait pourtant rencontré. Mais ne boudons pas notre plaisir ; avec

un prix raisonnable, pour cet éditeur, nous avons un livre solide, relié, agréable à lire, qui nous fait découvrir ou redécouvrir tout un monde souvent oublié. Vous ne regretterez pas son achat, car il s'agit vraiment d'un livre de chevet, dans tous les sens du terme. Et, si vous ne savez pas quoi offrir en cette fin d'année... ♦

CLAUDE DELATRE
(gr. Kropotkine - Merlieux)

- (1) Soldé à la librairie du Monde Libertaire au prix de 65 F.
- (2) *Dictionnaire des auteurs prolétariens de langue française, de la Révolution à nos jours*, Thierry Maricourt, éditions Encrage, 1994, 253 pages. Prix : 185 F. En vente à la librairie du Monde Libertaire.
- (3) *Histoire de la littérature prolétarienne*, Michel Ragon, éditions Albin Michel. Prix : 150 F.
- (4) Merlieux (Aisne) où se construit un « village du livre » (cf. ML n° 966, 15 septembre 1994) vient de donner le nom de son parrain, Yves Gibeau, à son prix littéraire annuel.

CALENDRIER « ITINÉRAIRE » 1995

A l'occasion de la sortie du n° 12 d'*Itinéraire*, consacré à Henry Poulaille et à la littérature prolétarienne, la revue vient de publier un calendrier pour l'année 1995 sur le même thème. Présenté sur 4 pages 21x29,7, en deux couleurs, son prix est de 20 F (+ 6,70 F de port). En vente à la librairie du Monde Libertaire ou à *Itinéraire*, 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

La fin de l'année approche. Les éditions du Monde Libertaire vous proposent des lots de quelques uns de leurs titres. Vous bénéficiez de 50% de réduction pour pouvoir, dans notre période de paupérisation, encore offrir ou s'offrir quelques bons livres et bonnes brochures. Pour 100 F (+ 15 F de frais de port), vous pouvez choisir entre trois lots :

a) René Berthier (*Bakounine politique : révolution et contre-révolution en Europe centrale*) ; Gaston Leval (*L'Etat dans l'histoire*) ; Philippe Pelletier (*Super Yalta*).

b) Camillo Berneri (*Œuvres choisies*) ; Pierre-Joseph Proudhon (*De la capacité politique des classes ouvrières*, 2 vol.) ; Commission « Femmes » de la FA (*Avortement, contraception : on vous l'a déjà dit, on veut choisir !*) ; *Les Anarchistes et l'Europe : analyse critique et propositions des anarchistes*.

c) Yves Peyraut (*Radio Libertaire : la voix sans maître*) ; *Mai 68 par eux-mêmes* ; Maurice Joyeux (*L'Anarchie et la société moderne*) ; Larry Portis et Christiane Passevant (*La Main de fer en Palestine*).

Encore en vente la BD « Benoît Broutchoux » de Callens et Phil Casoar



« La Vie épatante et véridique de Benoît Broutchoux »
éditions Humeurs Noires/
CCL Benoît-Broutchoux
Prix : 60 F (chèque à l'ordre du CCL)
à commander
au Centre culturel libertaire
Benoît-Broutchoux
1/2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille

A LA PETITE SEMAINE

Petite annonce

Le désarroi dans lequel la non-candidature de Jacques Delors a plongé le grand peuple de gauche est tel que la situation de ses principaux représentants relève de toute évidence de l'humanaire.

Aucun homme de cœur, aucune âme sensible à la plus extrême des afflictions ne saurait rester indifférent au sort de ces hommes et de cette famille politique en perte. Bien sûr, on nous dira qu'il y a les sans-logis devant l'hiver, les sans-boulot sans espoir, les réfugiés sans papiers. Et ce parti sans candidat ? Chacun son tour, que diable ! Certes, quelques esprits chagrins rappelleront ici, entre autres méfaits, la saisie de Radio-Libertaire. Mais, sincèrement, est-il bon de se laisser guider aujourd'hui encore par la rancune ?

Aussi, il ne sera pas dit que notre légendaire esprit d'entraide est resté en sommeil et que, dans la mesure de nos moyens, nous n'aurons rien tenté pour atténuer cette détresse. Voici donc le texte de l'annonce gratuite que notre journal se fait un devoir de publier en soutien aux victimes du delorisme capitulaire.

« Urgent. Cause importante consultation populaire, ex-Premier parti de France cherche homme providentiel, tenue correcte durant l'Occupation exigée. Promesses fournies, sans obligation de les tenir. Ecrire au journal, qui transmettra. » ♦

FLORÉAL

La question du « foulard islamique » ou comment le système dominant est en quête de boucs émissaires

Depuis le *Monde libertaire* n° 970, un débat sur le « foulard islamique » à l'école laïque s'est ouvert dans nos colonnes. Daniel, de la FA de Nîmes, suivant l'exemple de Patrick Essertel et Jean-Pierre Thuinet, de la FA de Lyon, dépasse cette affaire pour poser le problème de l'exclusion des immigrés de confession musulmane d'une société française en quête de boucs émissaires pouvant supporter le fardeau de ses maux présents.

LE DÉBAT que mène l'ensemble de la société française sur la question de l'acceptation des « signes ostentatoires » dans les établissements scolaires publics et laïques est particulièrement vif depuis 1989, date de la première levée de boucliers contre des jeunes filles voilées à Creil. Périodiquement, ce sont les médias qui relancent la polémique en focalisant sur des exemples isolés, ici ou là. Car il convient de préciser que certains établissements scolaires (un lycée de Nîmes, par exemple) gèrent ces situations sans problème, dès lors que la pression médiatique ne fait pas se crispier les positions en présence. Car tout est affaire de nuances, peut-être.

Ramenons les choses à leur juste valeur. Cette « affaire » est un traquenard où les mots mêmes sont piégés : le fait d'accoller « islamique » à « foulard » fait oublier qu'un foulard est d'abord une pièce vestimentaire (appelons-la « fichu » ou « écharpe », par exemple). Rien de plus. Quant à l'utilisation du mot « voile », elle n'est pas innocente. Le « voile » évoque une pièce de tissu devant le visage ; or, dans le cas qui nous occupe, les jeunes filles ont un fichu qui s'arrête au-dessous du menton. On est bien loin du *hidjab* qui couvre le visage. Et cette précision a son importance car elle permet d'appréhender la banalité que peut avoir un fichu couvrant une tête.

Le port du fichu à l'école ne touche que quelques dizaines de jeunes filles

sur un million d'enfants scolarisés. Ce phénomène est donc très marginal, et personne ne doit y voir de campagne orchestrée visant à déstabiliser l'école laïque. Car les clichés des jeunes filles voilées, émissaires du FIS à l'école de la République relèvent du fantasme ou du mensonge mal intentionné. Et cette falsification de la réalité n'est pas exempte de connotations racistes, chez certains, consciemment ou non. Ce qui a déjà été rappelé ici. S'il est évident que nous devons combattre ce qui entrave la liberté individuelle, il est non moins sûr que certains de ceux qui prétendent défendre les droits des femmes en leur interdisant le port d'une pièce de tissu ne leur demandent pas leur avis.

Pour ce qui est de la position des libertaires, elle doit d'abord répondre à un impératif, selon moi : le combat contre l'exclusion. Les anarchistes ont toujours pris comme cibles les institutions (politiques, économiques, militaires ou religieuses) qui sont la source de nos maux. Pas les individus qui en sont prisonniers. Se prononcer pour une exclusion des jeunes filles voilées, c'est prononcer une sanction à l'égard des personnes qui n'ont (peut-être) pas le choix, coincées entre le milieu familial (traditions, culture, obligations diverses) et l'école qui a ses propres règles. Ballotées entre deux pressions opposées, comment ne pas imaginer qu'elles vont privilégier les valeurs qui leur sont familières, par réaction ? Ce retrait de la vie scolaire va donc les ghettoïser dans le cocon familial où elles prendront des cours par correspondance, et où les chances de se confronter à la pluralité de notre société sont plus difficiles. Et puis, pourquoi ne pas imaginer que ces jeunes filles soient un jour accueillies dans des établissements religieux ? Voilà ce qu'obtiendraient ceux et celles qui se prononcent pour l'exclusion de l'école laïque : l'effet contraire de ce qu'ils souhaitent. (1)

A l'inverse, les accueillir ne les priveraient pas du nécessaire contact extra-familial où elles pourront communiquer ; où elles ne seraient plus isolées, en somme. Les exemples ne manquent pas de ces jeunes filles qui abandonnent le voile au contact des camarades de leur âge. Quant à la question des signes ostentatoires à l'école, je dois dire qu'elle me laisse pantois. Si s'étaient « convertis » tous

ceux qui ont croisé un jour le badge du A cerclé que je portais étant lycéen, le *Monde libertaire* serait quotidien depuis longtemps. Comment peut-on imaginer qu'un simple bout d'étoffe puisse à ce point impressionner jusqu'à convaincre ? N'est-ce pas le contraire qui se produit ? Quant à l'atteinte à la laïcité de l'école, faut-il rappeler que ces jeunes filles adoptent un point de vue individuel, sans chercher à changer l'orientation générale de l'instruction publique ?

Une école différente, anti-autoritaire, libre de tutelle morale, étatique ou religieuse et ouverte sur la société, où les élèves auraient le droit de choisir l'enseignement qui correspond à leur sensibilité n'est-elle pas imaginable pour des libertaires ?

En résumé, je pense qu'il y a à l'heure mis en place par le système dominant, la finalité est de trouver des boucs émissaires, d'en faire des démons islamistes et préparer le terrain à des mesures d'urgence (cf. les rafles contre les « islamistes ») ou de répression, l'immigré anonyme devenant peu à peu dans l'opinion publique le musulman prêt à tuer pour sa foi. Ça ne vous rappelle rien ? ♦

DANIEL (Nîmes)

« La question qui devrait interpeller les libertaires : "Pourquoi ce voile choque-t-il à l'école et pas dans la rue ?" »

La question qui devrait interpeller les libertaires, et plus généralement ceux et celles qui se battent pour une citoyenneté totale est « pourquoi ce voile choque-t-il à l'école et pas dans la rue ? ». Si l'école est (et elle l'est !) un lieu de neutralité jusqu'à intervenir dans la tenue vestimentaire de ceux et celles qui étudient et qui travaillent, c'est qu'elle est une véritable parenthèse dans la citoyenneté ordinaire. Car, sous couvert de laïcité (définie et gérée par l'Etat, rappelons-le), c'est un lieu où le droit d'expression est sous haute surveillance : distribuer des tracts, organiser une réunion politique, afficher librement ses opinions est soumis à interdiction ou à accord préalable de l'administration ! Cette laïcité-là ressemble à de l'uniformisation et gomme les différences de pensée, d'expression et de classes. Tout en revendiquant une vraie laïcité qui viserait à empêcher toute intervention des religieux et des politiques, les anarchistes doivent pouvoir remettre en cause la morale laïque que l'Etat a mis en place. Morale qui ne vise finalement qu'à asseoir son autorité.

(1) Aussi, suis-je choqué par le communiqué de la Libre Pensée (ML n° 973) qui dit notamment : « L'école publique est un lieu où les enfants doivent s'instruire et non s'affronter sur les convictions de leurs parents ». Cette phrase tend à nous faire croire que les « enfants » sont incapables de se forger une opinion seuls en dehors de celles de leurs parents. Et qu'à l'école, on ne pense pas, on apprend !
N.B. : liaison FA c/o AGDIR, 5, rue René-Cassin, 30900 Nîmes.

DANS LE BÂLE-STRASBOURG

L'Europe policière sur les rails

Dimanche 6 novembre 1994. Trajet de retour de Soleure, où j'ai participé à un colloque sur « La représentation de la violence au cinéma et à la télévision », vers Strasbourg.

A peine l'express Eurocity avait-il quitté la gare de Bâle qu'un trio de la police française de l'air et des frontières pénétra dans le wagon où j'avais pris place. Opération « coup de poing » ! La femme et les deux hommes en uniforme et en armes me jetèrent, comme à la majorité des passagers, à peine un regard. En revanche, ils demandèrent à une jeune Sud-Africaine de couleur qu'elle leur présente son passeport et leur indiqua la somme d'argent en sa possession. Deux sièges plus loin, ils obligèrent un Helvète d'une vingtaine d'années, coiffé de trois longues et fines tresses, à ouvrir tous ses bagages, fouillèrent son linge, son sac de toilette, ses vêtements, tripotèrent ses livres, cassettes et CD ; le chef du groupe se montra agressif et méprisant à l'encontre du voyageur, bien que celui-ci se pliait, sans renâcler, aux injonctions. Un quatuor de la même génération (plutôt « hippies » que « yuppies » !), installé à l'avant de la rame, subit également une perquisition en règle. Apartheid bleu-blanc-rouge... Bienvenue au « pays des droits de l'Homme » !

Apparemment, en dehors de moi, ces contrôles selon le critère du faciès et de l'apparence, destinés surtout à désigner clairement aux yeux de toutes et tous certaines catégories de personnes comme suspectes, ne dérangèrent pas grand monde. La discrimination, une forme « subtile », « soft », de la violence ! Certains propos échangés lors des débats soleurois me revinrent en mémoire. Là, il ne s'agissait plus de fiction, mais de la réalité la plus crue.

L'Europe à la mode Schengen-Maastricht fonctionne à pleines turbines, avance en accéléré sur... les rails vers un avenir lourd de liberticides menaces. ♦

RENÉ HAMM

12 CARTES POSTALES

« ITINÉRAIRE »

(en noir et blanc)

4 relatives aux écrivains prolétariens

2 représentant Emma Goldman

2 Pierre-Joseph Proudhon

1 Voline, Makhno, Durruti

et Domela Nieuwenhuis

3 F/unité

(prévoir 15% de frais de port,

avec un minimum de 2,80 F)

A commander à : « Itinéraire »

1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles

(en vente également à la librairie du Monde Libertaire)

SOMMAIRE

Page 1 : Le fédéralisme libertaire (suite p. 2).

Page 2 : Le fédéralisme libertaire (suite de la « une »).

Page 3 : Amis lecteurs, ENEL, Parutions, SPES, Soutien au Planning familial du Nord.

Page 4 : Les jardins d'enfants en péril, La maman, le parking et les boulistes, Montpellier : le droit au logement se prend.

Page 5 : Kabylie libertaire ?, Rendez-vous

Page 6 : Sécurité : rappel de quelques consignes (suite du n° 979), Associations.

Page 7 : « La Vie à reculons », Le Dictionnaire des auteurs prolétariens de langue française, de la

Révolution à nos jours », A la petite semaine : Petite annonce.

Page 8 : La question du « foulard islamique » ou comment le système dominant est en quête de boucs émissaires, L'Europe policière sur les rails.

SUPPLÉMENT INTERNATIONAL.

Page I : « Notre patrie est le monde entier », La prétendue impuissance de l'Europe (suite p. IV).

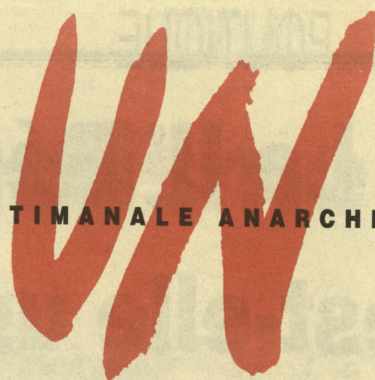
Page II : La Seconde République italienne est-elle un nouveau régime ?

Page III : Italie : le syndicalisme de base.

Page IV : La prétendue impuissance de l'Europe (suite de la p. I).

le monde libertaire

SETTIMANALE ANARCHICO



UMANITA' NOVA

FONDATA NEL 1920

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

22 DÉCEMBRE 1994 AU 4 JANVIER 1995

Supplément au N° 980

« Notre patrie est le monde entier ! »

« La nostra patria é il mondo intero ! »

Les anarchistes sont internationalistes, voilà une chose qui est bien connue.

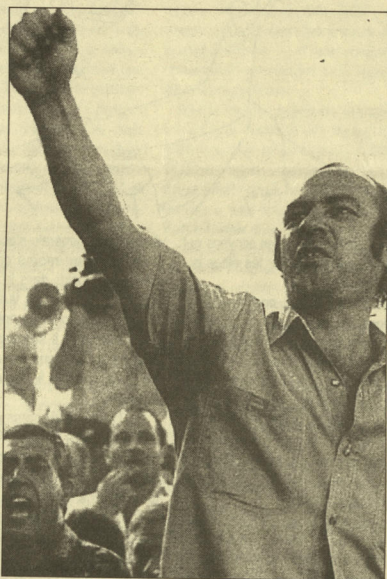
Mais nous avons quand même voulu le démontrer en prenant l'initiative de ce numéro commun entre *Umanita Nova* (hebdomadaire de la Fédération anarchiste italienne) et *le Monde Libertaire*, initiative construite ensemble avec nos compagnons italiens. Une initiative de plus, que nous voudrions voir continuer et ouverte à d'autres compagnons anarchistes dans le monde.

En ce qui concerne notre participation à ce supplément, il nous a semblé qu'il était important de traiter de la question de l'Europe face à toutes les possibilités réactionnaires du capitalisme, et en particulier le fascisme ou la guerre. Nous sommes sûrs qu'il y aura d'autres occasions de nous rencontrer, quand nous ferons tomber toutes les frontières des Etats, par exemple.

« Notre patrie est le monde entier... »

Vive la révolution sociale, vive l'anarchie.

La Rédaction du **MONDE LIBERTAIRE**
Les RELATIONS INTERNATIONALES
de la FÉDÉRATION ANARCHISTE



« Notre patrie est le monde entier », chantaient nos compagnes et compagnons il y a un siècle, en dépit des nationalismes menaçants et des conflits inter-impérialistes qui semaient à pleines mains la haine entre les peuples. Nous chantons également « Notre patrie est le monde entier » aujourd'hui, alors que d'horribles massacres remplissent notre quotidien jusqu'à faire disparaître l'idée d'une vie plus libre et juste. En promouvant cette initiative avec *le Monde libertaire*, nous voulons témoigner d'un engagement qui continue, d'une volonté révolutionnaire qui ne s'arrête pas aux frontières, d'un sentiment qui fait de la fraternité entre les peuples une de ses principales raisons d'être.

La lutte anarchiste doit être mondiale sous peine de s'épuiser dans une résistance localiste, c'est pourquoi nous soutenons toutes les initiatives favorisant au niveau international l'échange et l'action commune des anarchistes.

Dans cette optique, nous souhaitons que cette initiative commune avec *le Monde Libertaire* trouve d'autres adhésions dans le mouvement anarchiste international.

Avec les deux articles que nous vous envoyons, nous entendons vous offrir une vision des problèmes d'ordre syndical et politique auxquels nous sommes confrontés. La contribution « La Seconde République est-elle un nouveau régime ? » fait partie d'un travail plus large qui sera prochainement édité par Zéro de Conduite, la maison d'édition liée à la FAI, qui a sept titres à son actif. Ce travail entend analyser la nature et les bases sociales des « nouvelles » formes du pouvoir en Italie, en entrant dans le vif de la crise institutionnelle que traverse le pays, sans en oublier les implications internationales.

La Rédaction d'UMANITA NOVA

La Commission des RELATIONS INTERNATIONALES de la FAI

La prétendue impuissance de l'Europe

ON ENTEND SOUVENT DIRE, et notamment à propos des conflits en ex-Yougoslavie, que l'Europe est « impuissante ». Et, pourtant, rien n'est plus faux. Il suffit en effet de se pencher sur quelques données objectives pour constater que l'Union Européenne est bel et bien puissante. Il convient, auparavant, de rappeler les raisons qui ont poussé à cette union et qui sont, grosso modo, au nombre de trois :

— Le désir de la bourgeoisie européenne de se doter d'un marché à sa mesure (en hommes comme en marchandises) ;

— L'aspiration, souvent sincère et

profonde, des populations à vivre en paix après des siècles de guerres incessantes et le carnage des deux dernières guerres mondiales qui partent de l'Europe ;

— La volonté américaine de contrer, depuis l'Europe, la concurrence du bloc soviétique.

**La régression
des politiques sociales
n'est pas la cause
mais le complément
de l'Union européenne**

Ces raisons se sont bien sûr plus ou moins cumulées, avec plus ou moins

de force suivant les périodes, avec certaines contradictions, avec aussi certaines apparences trompeuses. La régression des politiques sociales qui accompagne les dernières étapes de l'Union Européenne, par le traité de Maastricht en particulier, n'est pas, à cet égard, une cause fondamentale du processus d'union, comme le proclament certains courants de gauche ou d'extrême gauche qui tentent de canaliser n'importe quel mécontentement pour leur profit politique (l'échec des référendums sur l'Europe), mais plutôt un complément.

En effet, cette régression sociale ne touche pas seulement l'Europe mais

l'ensemble des pays du monde, notamment les pays industrialisés (Etats-Unis à partir de Reagan, Japon à partir de Nakasone) mais aussi certains pays « en voie de développement » comme ceux de l'Amérique Latine où eurent lieu les premières coupes dans les budgets sociaux (Chili, Argentine...). Elle est le fait d'un capitalisme mondial en pleine restructuration qui a besoin d'une énorme masse de capitaux pour profiter de la troisième révolution industrielle (= informatique) et pour conquérir les nouveaux marchés (ex-bloc de l'Est, Asie du Sud-Est, Chine). La bourgeoisie accentue alors son prélevement

sur la masse salariale. La part plus ou moins redistributive des Etats s'en trouve d'autant diminuée. Il n'y a donc pas d'Etat-Providence, et encore moins crise de celui-ci, car cet argent ne tombe pas du ciel (comme la providence divine), il provient des impôts prélevés par l'Etat et tout simplement de l'extorsion de la plus-value des travailleurs. Et chacun des pays européens n'a pas attendu Maastricht pour imposer leurs politiques anti-sociales.

Le désir de la bourgeoisie européenne de se doter d'un marché unique montre sa pleine mesure non

(suite p. IV)

La II^e République italienne est-elle un nouveau régime ?

TANDIS que pour de multiples raisons, on peut parler du passage de la première à la II^e République, il est moins évident que s'affirme un régime véritablement différent de celui issu de la Seconde Guerre mondiale.

Il peut être utile de se rappeler les changements marquant la transition entre l'ancien et le nouveau régime politique.

a) Le passage d'un système électoral à la proportionnelle à un système majoritaire uninominal.

Il ne s'agit pas évidemment d'un simple problème de technique électorale, mais de la tentative de réduire la pression des partis sur les assemblées en accordant une prime au parti majoritaire au niveau local et en introduisant le système uninominal au niveau national, tout en atténuant, il est vrai, ses effets par le maintien d'un pourcentage d'élus à la proportionnelle. Les partis traditionnels qui, en Italie, avaient réussi à survivre contrairement à ce qui s'est passé dans les grandes démocraties industrielles, ont été en définitive mis en marge de la vie politique au profit du parti de type « comité électoral », du parti de notables, et ils ont été poussés à se structurer en blocs électoraux fortement simplifiés par rapport au passé. En réalité, les grands partis de la I^{ère} République (DC, PCI, PSI) avaient essayé d'aller dans cette direction en réduisant le poids des courants internes pour la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste, ou en s'autoréformant et en cherchant à réduire le poids de leur tradition (pour le Parti communiste). Mais ces tentatives avaient échoué dans le cours des années 80.

Les réformes électorales ont essayé de réduire le coût social du fonctionnement politique, du complexe système de clientélisme, des groupes de pression, du racket, qui avaient colonisé les partis. Il n'était évidemment pas question d'éliminer tout le pouvoir des groupes de pression sur les partis, mais de favoriser les plus forts au détriment d'une pléthore d'intérêts locaux et sectoriels incontrôlables et tendant à s'autoreproduire hors de tout contrôle et de toute logique sensée de gestion du social.

Il reste à voir si cette opération a réussi. L'adhésion à Forza Italia et à l'Alliance nationale d'une grande partie de la clientèle démocrate-chrétienne et socialiste va poser avec le temps plus d'un problème à une politique qui se veut néolibérale.

b) D'un point de vue symbolique, la II^e République voit la fin, ou au moins le redimensionnement, du mythe fondateur de la I^{ère} République, l'antifascisme.

L'entrée au gouvernement des fascistes est l'aboutissement d'un processus dont les premiers signes remontent à une opération politique et culturelle du PSI de Craxi dans les années 80 qui tendait à faire du MSI un interlocuteur à utiliser contre le PCI

et la DC, surtout dans le sud. L'épuisement de la valeur symbolique de l'opposition fascisme-antifascisme, au-delà du cadre des alliances politiques qui le rendent évident, dérive certainement en partie du simple fait que des années de république démocratique nous séparent de la Résistance, de la nécessité pour le nouveau bloc dirigeant d'utiliser la classe politique néofasciste au niveau local et syndical comme base militante, du fait que les fascistes peuvent se présenter comme une force n'ayant pas trempé dans les scandales financiers qui ont fait perdre toute légitimité aux vieux systèmes des partis, enfin, de l'émergence dans la société d'une hostilité viscérale aux partis, accompagnée du souhait d'un pouvoir charismatique.

Mais on ne doit pas sous-évaluer le fait que le modèle néolibéral du gouvernement tend à provoquer de fortes et douloureuses contradictions dans la société et à dissoudre les liens sociaux constitués au cours des précédentes décennies. Le néolibéralisme doit affronter ses propres contradictions : pendant qu'il exalte l'ordre, la famille, les bonnes valeurs, il provoque l'insécurité sociale liée au chômage, à la précarité du travail, à la réduction des services sociaux.

Ce genre de tensions peut entraîner des réflexes nationalistes, xénophobes, la recherche d'un pouvoir fort, et sur ce terrain, les fascistes sont une force à l'aise, surtout dans une période où ils se présentent comme un parti respectable, modéré, socialement sensible aux exigences des classes les plus pauvres.

c) L'affirmation explicite, surtout au travers de Forza Italia, mais aussi de la Ligue du Nord, d'une nouvelle légitimité, dans certaines limites, de la classe politique.

Si le parti bureaucratique de masse du XIX^e siècle a été un extraordinaire outil d'ascension sociale pour les classes moyennes et la petite bourgeoisie, le nouveau modèle de parti politique, le parti « léger » plus proche d'un comité électoral que d'un appareil, se propose comme moyen pour l'ascension à un poste de responsabilité politique de la société civile qui est la société civile bourgeoise, au moins dans l'ordre social actuel.

Le profond mépris dont sont entourés les bureaucrates des partis, mépris amplement mérité, a ouvert la voie à d'importants secteurs de la bourgeoisie pour occuper le pouvoir politique. Quand Berlusconi affirme que les gouvernants doivent avoir démontré leurs capacités sur le front des entreprises et des professions avant d'assumer un rôle politique, il accorde à la bourgeoisie une supériorité morale sur les classes subalternes que le précédent modèle de gouvernement devait au moins passer sous silence. La fiction démocratique selon laquelle tous les citoyens sont égaux au niveau politique est en fait réévaluée et est



réduite au fait que tous les citoyens ont le même droit de choisir les élites qui les gouvernent.

Si la droite prend comme héros l'entrepreneur et le cadre, la gauche a déjà depuis longtemps choisi de se lier à la société civile bourgeoise à travers les intellectuels, professeurs universitaires et artistes. D'une certaine manière, la droite prend en charge la bourgeoisie et les classes moyennes dans leur fonction productive, alors que la gauche exalte encore un rôle de représentation générale.

La société est en somme considérée, par le nouvel ordre, comme un ensemble d'entreprises et en même temps, comme une entreprise en soi (l'entreprise Italie) et par conséquent, la politique se trouve explicitement réduite à la double fonction de la gestion de l'existence et de la publicité comme forme moderne d'hégémonie.

Si les classes étaient déjà niées dans la catégorie générale du citoyen de la culture politique des partis de la première République, aujourd'hui les citoyens sont ramenés au rôle de collaborateurs dans leur fonction productive et de clients dans leurs relations sociales.

d) Un aspect spécifique du nouveau gouvernement qu'il ne faut pas sous-évaluer est le rééquilibrage de la représentation politique au niveau le plus haut entre nord et sud, accompagné d'un retournement partiel de la tradition qui voyait l'hégémonie du nord dans le domaine de la production, alors que le sud fournissait la plus grande partie de la bureaucratie et de la classe politique.

Le sud ne voit aucune relance sur le plan économique et, au contraire, la

dégradation générale s'accroît, mais il perd, ou au moins commence à perdre, son poids dans le système des partis. De ce point de vue, la petite et moyenne entreprise du nord marque un point important à son avantage et on peut reconnaître que sinon la Ligue du Nord, du moins le liguisme, commence à vaincre.

De l'autre côté, comme on l'a déjà souligné, Forza Italia et l'Alliance nationale ont rallié à leurs couleurs une grande partie de la clientèle des partis de gouvernement sur tout le territoire national, et en particulier au sud même sans compter le sudiste « centre chrétien-démocrate ». Il est probable que l'on va se trouver placés devant une dialectique entre l'exigence de l'entreprise du nord de recevoir des financements croissants, et celle de tenir tranquille, de n'importe quelle manière, les parties abandonnées du sud avec des financements publics plus réduits et ciblés que par le passé. Il sera intéressant de voir comment fonctionnera cette dialectique qui a déjà posé des problèmes au gouvernement dans le cas de la lutte des mineurs sardes et celle de Crotone. Dans les derniers mois, nous avons assisté à une série de révoltes dans les banlieues appauvries du sud, révoltes dues à l'effondrement simultané de l'économie régulière et de l'économie criminelle.

Si, dans cette situation, la démagogie fasciste a pu trouver une place, il est vrai qu'il existe aussi des potentialités intéressantes.

e) De nombreux compagnons ont parlé d'une véritable télécratie à propos de la victoire électorale de Berlusconi. A mon avis, ce n'est pas tant sur l'utilisation sans préjugés des

télévisions privées par le pôle des libertés au cours de la dernière campagne électorale qu'il faut insister, que sur le processus plus général qui a vu la gigantesque expansion de l'utilisation sociale de la télévision dans la dernière décennie. De ce point de vue, Berlusconi a non seulement gagné les élections, mais remporté une victoire dans les luttes pour l'hégémonie culturelle avec le modèle de télévisions « éducatives » avancé par la gauche au travers de séries comme *Samarcante*, *Le rouge et le noir*, *Milan Italia*, etc.

En Italie, nous avons assisté à des processus similaires à ceux qui caractérisent les Etats-Unis depuis plusieurs décennies avec l'utilisation massive des techniques les plus avancées pour réaffirmer, sous forme de spectacle, les valeurs traditionnelles : famille, esprit de clocher, auto-affirmation individuelle dans le contexte social, patriotisme, etc.

En réalité, il n'est pas aussi facile, même si c'est possible, d'inverser la tendance historique à la dissolution de la famille traditionnelle et des liens communautaires qui y sont liés et, au contraire, le travail féminin, la précarisation sociale, la chute de la natalité sont des signes évidents de la dynamique dominante. D'autre part, un processus d'atomisation sociale, auquel ne correspondent plus les formes associatives sérieuses, tend à favoriser le besoin d'ordre et de sécurité et sur ces besoins, la droite peut construire une importante hégémonie culturelle.

Toujours plus, l'affectivité, la sécurité, l'identité deviennent des « marchandises » importantes au même titre sinon plus que les marchandises traditionnelles.

Il suffit de penser à ce qu'est un centre commercial avec ses places intérieures, lieux de rencontre et de socialisation dans le contexte d'un univers métropolitain désertifié, pour comprendre la tendance qui s'affirme. On la retrouve dans la diffusion des systèmes d'assurances et de retraites privées, dans la logique de rentabilité qui s'impose dans la santé et la formation, dans l'émergence du racket à l'intérieur de la périphérie urbaine. Le même usage massif, de la part de Forza Italia, de la similitude entre lutte politique et engagement sportif correspond à l'utilisation cynique du besoin d'appartenance qui caractérise l'actuelle situation des secteurs croissants de la société.

L'interchangeabilité entre supporters et aires de consensus électoral est à la fois un vieux, sinon très vieux, mécanisme pour entraîner une adhésion passive à l'ordre dominant et à un maximum de modernité.

Tous ces éléments permettent de parler d'un réel changement du modèle de gouvernement de la société au niveau national, mais pas encore d'un nouveau régime, puisqu'il n'y a pas encore en vue de cassure radicale avec le vieux ordre, mais plutôt une importante évolution interne. ♦

COSIMO SCARINZI

Italie : le syndicalisme de base

DANS LA SOCIÉTÉ italienne, depuis plus de deux décennies, surgissent, se développent, disparaissent des organismes de luttes des travailleurs qui sont externes aux syndicats officiels. Cela va des Comités Unitaires de Base, Assemblée Ouvriers-Etudiants, Assemblée autonome, Comité de lutte du Mai rampant italien aux Comités de Base (COBAS) de l'école de la seconde moitié des années 80.

Nous pouvons utiliser une périodisation, problématique, en ce qui concerne le rapport entre ces organismes et les syndicats institutionnels. Pour toute la période des années 70, ces structures ne se sont pas données, où à de rares et peu nettes exceptions, l'objectif de donner vie à des syndicats alternatifs mais se sont occupées d'assurer la continuité et d'amplifier la voix des mouvements d'usines, catégoriels, sociaux de différents types et qui surgissaient face à la politique des centrales CGIL-CISL-UIL (1). Souvent, dans ces organisations, était très importante la présence de militants d'extrême gauche peu intéressés par la dimension syndicale, mais plutôt portés à chercher d'en faire des organismes de base liés à leurs organisations ou courants politique d'appartenance.

La politique consensuelle suivie par les centrales CGIL-CISL-UIL, depuis la fin des années 70, le démantèlement des conseils de délégués d'usines qui dans la période précédente avaient partiellement canalisé les poussées de la base, la progressive mais croissante attaque contre le salaire et les droits sociaux au cours des années 80 ont déterminé un mode de positionnement pour les organismes de base. De plus en plus souvent, les mouvements de base ont donné naissance à leur propre plate-forme et se sont proposés de nier la fonction de représentation que les syndicats confédérés, en général, et les autonomes du service public, en particulier, prétendaient monopoliser. Nous avons déjà évoqué les comités de base de l'école de la période 1986-1988, on signalera également l'expérience de la Coordination des Machinistes unis (COMU) des Chemins de fer, qui menait dans la même période de nombreuses grèves contre les réductions d'effectifs et de nombreuses autres expériences similaires, même si de moindre portée, catégorielles et locales.

D'un autre côté, existaient déjà dans les années 80 quelques petits syndicats d'opposition comme les Représentants syndicaux de base (RdB) dans l'emploi public, un syndicat assez fort dans quelques catégories précises, l'Union syndicale italienne (USI-AIT), animé par des militants anarchistes et alors plus portée à la propagande anarcho-syndicaliste qu'à une effective activité syndicale ou autres.

Avec la radicalisation de l'attaque étatique et gouvernementale contre les travailleurs et le développement d'un

rapport toujours plus étroit de concertation entre patronat, gouvernement et CGIL-CISL-UIL, il y eut une modification de la situation en ce qui concerne le syndicalisme alternatif. De la FIM (le syndicat des métallurgistes de la CISL) sortit une forte minorité en Lombardie et donna naissance à la Fédération des Travailleurs Métallurgistes Unis (FLMU), qui sera rejointe par des groupes et des anciens adhérents de la CGIL, ainsi que par des travailleurs

Le syndicalisme d'opposition, typique du secteur public ?

sans appartenance syndicale initiale. Il s'agissait du premier exemple de syndicalisme alternatif dans l'industrie et, dans le contexte italien, d'un événement de portée notable étant donné que jusqu'alors les bureaucrates confédérés avaient mis l'accent sur le fait que le syndicalisme d'opposition était typique du secteur public et se caractérisait par la défense de privilèges corporatistes. De l'unification de la FLMU et de RdB, auxquels s'ajoutèrent rapidement de nombreuses autres structures de moindre importance, naissait janvier 1992 la Confédération Unitaire de Base, la plus consistante des organisations syndicales alternatives. De l'expérience du COBAS de l'école était déjà née l'UNICOBAS, une confédération présente surtout dans l'emploi public, et qui pensa maintenir sa propre autonomie. D'autre part, une grande partie des militants COBAS de cette période ne voulut pas faire vivre une expérience à caractère syndicale et conserva une forme organisationnelle fluide ou, si on préfère, de mouvement.

La dynamique de l'USI, elle-même, se trouva modifiée étant donné que dans quelques situations son enracinement s'est renforcé et quelques syndicats de l'USI ont aujourd'hui un poids tout autre qu'anecdotique.

Comme on peut tout de suite le remarquer, le syndicalisme de base n'a pas eu d'inclination à dépasser les divisions issues des plus divers problèmes avec pour effet que la presse tend à en parler avec quelque raison d'une « galaxie extra-fédérale », quoiqu'elle le fasse à des fins toutes autres que sympathiques.

Dans le cas de l'USI, évidemment, le choix de l'autonomie correspond à la nécessité de sauvegarder une spécificité propre et une identité historique nette. Dans d'autres cas, des spécificités catégorielles jouent aussi, comme par exemple pour le COMU qui reste un organisme spécifique des machinistes du Chemin de fer ; dans d'autres cas encore, les divergences entre les organisations ont des motifs qu'il n'est pas toujours facile de comprendre.

La CUB s'est dès le début caractérisée par une forte tendance à ne pas participer aux initiatives des CGIL-

CISL-UIL et à construire les siennes avec plus ou moins de réussite, afin de rendre évidente aux yeux des travailleurs la différence entre leurs propositions et celles des syndicats institutionnalisés. Cette position lui a certes permis de conquérir la sympathie de groupes de travailleurs sur des positions fortement critiques face aux syndicats confédérés, cela lui a aussi attiré l'hostilité de nombreux secteurs de la gauche syndicale et parlementaire, lié à une conception frontiste, et pour qui l'opposition à la ligne officielle du syndicat doit être, quoi qu'il en soit, unitaire dans la rue et quant aux échéances des grèves.

Une critique similaire, mais qui se base sur des considérations assez différentes, est faite à la CUB de la part des centres sociaux (autogérés, NdIT), qui voient souvent dans les actions des confédérations d'intéressantes occasions de contestation de la ligne de ces mêmes syndicats.

Une nouvelle expérience organisationnelle, le Syndicat des travailleurs auto-organisés intercatégoriels (SLAI-COBAS), animé essentiellement par des militants sortis de la CGIL et, pour certains, adhérents au parti de la Refondation communiste, a, entre autres, diversifié sa propre stratégie de celle de la CUB sur la base d'un choix d'adhésion critique aux initiatives des centrales CGIL-CISL-UIL.

En somme, se renuient aujourd'hui diverses confédérations alternatives (CUB, SLAI-COBAS, UNICOBAS), une libertaire (USI) et diverses organisations locales et catégorielles en dehors de la Coordination nationale des COBAS (CNC), qui se présente plus comme un sujet politique que syndical. Il y a entre cette aire et celle des centres sociaux un vif réseau de rapports qui, cependant, passent plus

1992 - 1993 : l'opposition au gouvernement de « gauche-centre »

par la médiation de camarades qui participent aux deux expériences que par une confrontation large et continue.

Malgré les inégalables difficultés et les limites qui les caractérisent, les syndicats alternatifs ont développé une notable activité au niveau industriel, catégoriel et général. Ils ont, en particulier, contribué à annuler l'opposition aux accords de juillet 1992 et 1993 avec lesquels les gouvernements de centre-gauche ou, si on préfère, de gauche-centre ont sèchement dégradé les conditions de vie des travailleurs salariés avec l'accord des centrales CGIL-CISL-UIL.

La victoire des droites, au cours des dernières élections, a considérablement modifié le cadre des relations syndicales étant donné que CGIL-CISL-UIL ont été écartés des mécanismes de concertation triangulaire et l'énème



coupe dans les services et les pensions a été imposée unilatéralement par le gouvernement, appuyé par le patronat.

Dans cette situation, les centrales CGIL-CISL-UIL ont été contraintes à jouer un rôle différent qu'à l'accoutumée, à chevaucher l'opposition sociale et, parfois, à l'animer.

Il s'agit, de toute évidence, d'une suite d'événements complexes qui, de plus, est en train de se développer jusqu'à aujourd'hui-même ; et il n'est pas possible, au moins à celui qui écrit, de faire des hypothèses sur la conclusion.

Les centrales CGIL-CISL-UIL s'opposent à la politique du gouvernement de manière limitée. Ils se restreignent à demander une atténuation de la réduction des pensions. Ils acceptent la politique de rigueur, et n'arrivent pas à un accord à cause de l'intransigeance du gouvernement (2). Malgré tout cela, des millions de travailleurs se sont mis en grève et sont descendus dans la rue lors des échéances décidées par les syndicats confédérés. Ils ont réanimé, en partie, des structures sclérosées et bureaucratiques ; ils ont, en somme, rendu une certaine force, au moins pour l'instant, au syndicalisme des grandes confédérations. Il est, en outre, évident qu'une victoire du gouvernement et du patronat couperait les jambes à l'opposition sociale pour pas mal de temps, et qu'il devient difficile de prendre des positions nettement différenciées de celles des grandes confédérations.

Les syndicats de base ont souvent fait grève les mêmes jours que ceux

choisis par les confédérations, même si c'était sur leur propre plate-forme et avec des cortèges autonomes.

Il reste le fait que la simple existence du syndicalisme de base constitue la preuve qu'il y a un espace d'action non aligné sur les positions du syndicalisme institutionnel ni réduit à la logique de la pression, toute politique, de la rue. Des dizaines de milliers de travailleurs appartiennent, dans l'ensemble, à ces expériences qui mettent en place des assemblées, organisent des grèves et des conflits, et défendent leur propre point de vue dans les entreprises.

Il s'agit, en conséquence, d'une expérience de grand intérêt pour les libertaires impliqués sur le terrain de l'action sociale qui, en son sein, jouent un rôle non négligeable d'organisation, d'expérimentation de leur propre positionnement, de confrontation avec d'autres points de vue, de critique des risques, qui ne manquent pas, de dérive bureaucratique.

Il serait de ce point de vue utile de faire une rencontre internationale plus précise et ponctuelle afin d'enrichir nos propres expériences spécifiques et, quand cela est possible, de coordonner les initiatives. ♦

MIZ

(1) Grandes confédérations italiennes correspondant respectivement (et pas très exactement) en France à : la CGT pour la CGIL, la CFDT pour la CISL, FO pour l'UIL.

(2) Le gouvernement Berlusconi, empêtré dans les « affaires » et gêné par la contestation sociale a quelque peu assoupli sa position, ce qui a permis aux dites grandes confédérations de cesser leurs actions.

La prétendue impuissance de l'Europe

(suite de la « une »)

seulement à travers la libre circulation des capitaux, des marchandises et de certains hommes, mais aussi, et tout simplement, dans sa capacité à dégager des profits et des investissements. L'Union Européenne possède ainsi un PIB (produit intérieur brut) supérieur à celui des Etats-Unis. C'est le premier investisseur à l'étranger (90,9 milliards \$ en 1991, contre 27,1 pour les Etats-Unis et 30,7 pour le Japon), le premier commerçant du monde (13 % du commerce mondial, 34 % en intrazone), le bloc qui accueille le plus d'investissements en provenance de l'étranger (68,6 milliards \$ contre 24 en Asie). Dans le même temps, c'est aussi le premier producteur de chômage : 11% de la population active européenne en 1993 contre 7% aux Etats-Unis (il s'agit de chiffres officiels... très discutables, bien sûr !).

Le dépeçage des anciens pays de l'Est est inséparable de la puissance européenne

La décomposition du bloc soviétique a modifié la situation. Les pays de l'Est ne constituent plus une menace, ni idéologique, ni militaire, et leur économie s'effondre. Les Etats-Unis ont perdu leur fonction de leader anti-soviétique et, simultanément, les pays européens partent à la conquête d'un marché qui s'ouvre à leurs portes. Dans cette conquête, chacun pour soi et l'Europe pour tous ! Chaque pays joue en effet sa propre carte, sans toutefois remettre sérieusement en cause l'équilibre de l'ensemble. L'Allemagne, alliée au Vatican et donc avec l'Italie, tente de reconstituer une *Mitteleuropa* sous son influence. Ces trois pays ont ainsi accéléré le démantèlement de la Yougoslavie en choisissant le camp slovène et croate. La France et le Royaume-Uni, moins dynamiques économiquement, essaient tant bien que mal de contenir cette expansion allemande, et soutiennent le camp serbe mais de loin car il ne faut pas mécontenter l'opinion publique intérieure. Le Royaume-Uni est dans une position particulièrement délicate car, bien qu'allié traditionnel des Etats-Unis il n'est pas sûr qu'il bénéficie du repositionnement américain en Europe.

Les Etats-Unis craignent désormais la concurrence de l'Europe et tous les coups sont bons pour la malmenier, à commencer par l'ex-Yougoslavie où ils soutiennent le camp musulman. De plus, ils contentent au passage certains de leurs alliés troublés par la guerre du Golfe : Arabie Saoudite, Turquie... Bref la guerre en ex-Yougoslavie ne gêne aucunement les Etats qui jouent tous leur carte, sans parler des ventes d'armes qui prolifèrent et qui font tourner le complexe militaro-industriel de grandes puissances. Dans ces conditions, demander à l'ONU, qui représente ces



Etats, d'arrêter la guerre en Yougoslavie revient à demander au pyromane d'éteindre le feu qu'il vient d'allumer.

Le démantèlement guerrier de la Yougoslavie et le démantèlement plus pacifique d'autres pays (Tchéco-Slovaquie, Pays Baltes...) constituent également une nouvelle forme de gestion territoriale et donc de contrôle social. En effet, la logique libérale qui prévaut toujours davantage ne veut pas supprimer l'Etat mais le recentrer sur sa fonction d'encadrement des populations. Mais le vieux cadre de l'Etat-nation n'est pas toujours approprié pour cela : renforcement de bourgeoisies régionalistes opposées aux bureaucraties centrales (Italie du Nord, Catalogne, Pays Basque, Flandres...), inadéquation des vieilles structures territoriales et administratives face à la mondialisation et à la mondialisation économique capitaliste, recul, en outre et parfois, du sentiment national dans certaines couches de la population, et désintérêt croissant des citoyens vis-à-vis des élections qui cimentent le consensus national (augmentation de l'abstention).

Supra-nationalité, régionalisme, nationalisme ne sont pas incompatibles au nom de la subsidiarité

Certes, certaines forces politico-économiques (fascisme jacobin, partis communistes ; événementistes et gaullistes en France) sont nostalgiques de l'Etat-nation centralisateur, à la fois pour maintenir l'héritage idéologique qui fonde leur identité et pour conserver le pouvoir qui les fait vivre : contrôle de bureaucraties syndicales centralisées, adhésion de certaines couches de la classe moyenne ou même de la classe prolétarienne effrayées par la crise et en quête de repli identitaire, soutien de forces économiques situées entre l'échelon local et international. Elles cultivent désespérément le mythe de la nation unitaire et flattent

le mécontentement populaire en le brossant dans le sens du poil anti-européen.

Inversement, d'autres forces prônent un régionalisme renforcé, aussi bien les fascistes maurrassiens (nostalgiques des vieilles provinces et d'un naturalisme social) que les écologistes (partisans du *small is beautiful* mais qui ne remettent pas en cause les structures de pouvoir), en passant par les autonomistes-nationalistes bluffés par l'histoire (Catalogne, Pays Basque, Irlande, Tyrol...).

Les sociaux-démocrates comme les chrétiens-démocrates souhaitent de leur côté une certaine supra-nationalité. C'est leur soubassement idéologique depuis toujours : le territoire du super-Etat moderne chez les premiers, celui de l'Eglise transnationale chez les seconds. Mais ce souhait n'est pas incompatible avec une autre facette de leur conception idéologique et sociale : le principe de subsidiarité qui consiste à donner une certaine marge de manœuvre aux échelons inférieurs de la société civile (administrations, communes et régions, petites et moyennes entreprises) tout en laissant les grandes décisions aux échelons supérieurs (gouvernements, instances internationales ou supra-nationales : ONU, FMI, G7, etc).

D'une pierre deux coups :

— faciliter l'exploitation, la domination et l'oppression des citoyens et des travailleurs en la faisant entériner sinon « autogérer » par eux-mêmes ;

— récupérer au passage les mécontentements identitaires, autonomistes, nationalitaires ou autres, au profit d'une démocratie qui se veut directe, d'un parlementarisme « plus près des gens ».

Le clivage gauche-droite est sur ce point complètement dépassé par la réalité et par les véritables rapports de force qui se dessinent.

L'étape de la supra-nationalité n'est donc pas fondamentalement indispensable, ni urgente, pour les forces

social-démocrates et chrétiennes-démocrates. Tout au plus peut-elle servir d'outil idéologique pour tenter de cimenter l'aspiration des populations européennes qui veulent un avenir sans guerre, en rupture avec le passé proche. Ce sera dans ce cadre-là que pourrait intervenir plus militairement l'Union européenne en ex-Yougoslavie. Les divergences qui peuvent exister entre les différentes factions politiques ou les différentes bourgeoisies nationales sur la nature fédérale ou confédérale de l'Union européenne, sur les modes de décisions à lui perfectionner et sur toutes les questions de supra-nationalité sont donc totalement secondaires. Du coup, le projet d'armée européenne peut être enterré, celui d'une présidence européenne démocratiquement élue par tous au même moment est repoussé aux calendes grecques, etc. Ce retard de la supra-nationalité n'empêche pas, sur le plan de la répression policière et judiciaire, une coopération entre les différents Etats qui passe non plus par le cadre européen en tant que tel mais par des accords bilatéraux, comme ceux de Schengen qu'a signé un noyau dur de pays du cœur européen (Allemagne, France, Bénélux), et qui ont ensuite été rejoints par quelques autres (Italie, Espagne).

La concurrence s'étend à tous les échelons de la société et de l'espace

La nouvelle subsidiarité socio-territoriale correspond aux mutations technologiques qui permettent d'assouplir les contraintes du temps et donc de l'espace grâce aux nouvelles techniques d'information et de communication (câble, fax, fibres optiques, ordinateurs, vidéo-téléphone). Chaque entité (entreprises, cités, régions) peut maintenant rayonner sur un espace commun, décompartimenté par la mondialisation des échanges, laquelle va de pair avec ces mêmes mutations technologiques (raccourcissement des distances/coûts, augmentation des capacités, gestion en flux tendus et en juste à temps, etc.). Cette évolution produit quasi mécaniquement une exacerbation de la concurrence entre les différentes entités : ce n'est pas nouveau pour les entreprises ni pour les Etats-nations, cela l'est davantage pour les régions et pour les villes. Certains ont pu alors parler d'un néohanséatisme, faisant allusion à l'organisation médiévale des villes marchandes. Il va sans dire que cette concurrence va profiter aux plus riches des régions ou des métropoles, et que les alliances qui se nouent déjà entre elles dépassent les vieux clivages territoriaux ou culturels (la « banane bleue » de l'axe lombarde-rhénan ; la « banane jaune » de l'axe méditerranéen Barcelone-Montpellier-Marseille-Gènes ; l'« arc atlantique » de la Corogne à Belfast).

Les vieux Etats-nations, les communes ou (en France) les départements, semblent donc de moins en moins adaptés aux nouveaux besoins du capitalisme. C'est pourquoi fleurissent de nouvelles structures d'encadrement territorial qui tentent de faire coïncider de nouveaux espaces politiques (syndicats de communes, groupements en « pays », etc.) à l'espace économique local. Les rapports entre ces différentes structures politiques se fondent verticalement sur la subsidiarité et horizontalement sur la concurrence. Cela n'exclut pas une concentration du pouvoir décisionnel, bien au contraire. La multiplication des instances intermédiaires a bien pour corollaire l'intervention croissante des instances européennes dans tous les secteurs de la vie sociale, économique et culturelle. La liaison entre ces deux mécanismes complémentaires (délégation et concentration) se fait, comme dans le monde économique, par la diffusion de directives qui sont appliquées par les échelons locaux, et non plus forcément par le pouvoir central.

L'actualité du projet anarchiste socialiste

Dans ce contexte, se réclamer d'un communalisme ou d'un municipalisme, fût-il l'appareillage libéral, sans revendiquer la suppression des antagonismes de classes et des structures de l'économie capitaliste revient en fait à faire le jeu de toute la bourgeoisie, européenne ou locale, qui n'a peur que d'une chose : du vide, de l'absence d'interlocuteurs, de la désertion électorale. Même si un fort taux d'abstention n'est pas incompatible avec un bon fonctionnement de la démocratie, comme le prouve l'exemple des Etats-Unis, il semble toutefois difficile que ce schéma puisse s'appliquer efficacement en Europe pour des raisons historiques, sociales et politiques, à cause, notamment, de la persistance d'un courant véritablement socialiste, libertaire et révolutionnaire. Plus que jamais, notre combat anarchiste doit se placer sur le terrain de la lutte des classes, ce qui ne signifie pas, comme le prétendent stupidement nos adversaires marxistes ou libéraux qui trouvent ici un intérêt conjoint de déformer sciemment les choses, qu'il faille se cantonner dans le strict domaine de l'entreprise ou de l'économie : cela signifie AUSSI prendre en compte le terrain de la cité, de la commune et du monde associatif, terrain qui est également traversé par des antagonismes de classes. ♦

PHILIPPE PELLETIER
(Fédération anarchiste francophone)

N.B. : cf. la brochure de la FA, *Les anarchistes et l'Europe*, éditions du ML, et texte (inédit) de Paul (FA de Lyon), pour les rencontres FA de novembre 1994, sur *Les nouveaux encadrements politiques*.